

Atlas Cartographique

SCHEMA ENVIRONNEMENTAL DES BERGES dans l'Eure en amont de Poses

Réalisé en 2018-2019 dans le cadre du projet CONSACRE (Continuité écologique de la Seine et intérêt des acteurs pour sa restauration)

Portage : GIP Seine-Aval Coordination scientifique : Céline Le Pichon (IRSTEA) Période : 2018-2021

Financement : AESN, Région Normandie, Région Île de France

Labellisation : Zone Atelier Seine, CPIER Vallée de Seine



IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
<http://www.iau-idf.fr>



Directeur général : Fouad Awada

Directeur du Département Environnement Urbain et Rural : Christian Thibault

Étude réalisée par Manuel Pruvost-Bouvattier

Avec la collaboration de Cécile Mauclair, Marie Pagezy-Boissier et Michel Médic

Photo-interprétation Laure Wateau et Benoit Segala



Crédit photos de couverture : Manuel Pruvost-Bouvattier



Aménagement des berges



Type de berge

aménagement lisse

aménagement fissurable

aménagement morcelé

génie végétal

berge non artificialisée

non renseigné

Emprise de la berge

faible

forte

Emprise \ Type berge	non artificialisée	artificialisée
	moins de 5 m d'épaisseur	moins de 2 m d'épaisseur et moins de 1 m de hauteur
faible		
forte	plus de 5 m d'épaisseur	plus de 2 m d'épaisseur ou plus de 1 m de hauteur

Aménagement ponctuel type

lisse total

lisse - morcelé

morcelé - lisse

morcelé total

lisse - non artificialisé

non artificialisé - lisse

morcelé - non artificialisé

non artificialisé - morcelé

non artificialisée total

non renseigné

Aménagement ponctuel longueur

de 1 à 10 m.

de 11 à 20 m.

de 21 à 40 m.

Aménagement lisse : constitué d'une surface lisse d'un seul tenant (ex : palplanche, dalle béton)

Aménagement fissurable : constitué d'éléments(blocs ou pierres) liés entre eux par du ciment (ex: enrochement lié, perré maçonné).

Aménagement morcelé : constitué d'éléments(blocs ou pierres) non liés entre eux (ex: enrochement non lié, gabion).

Génie végétal : ouvrage utilisant des matériaux végétaux, destiné à lutter contre l'érosion de la berge (ex : fascine - tressage).

Berge non artificialisée : ne présente pas d'artificialisation du sol (ex : berge naturelle).



Aménagement des berges



Type de berge
*piet de berge (tracé interieur)
ou haut de berge (tracé exterieur)*
- aménagement lisse
- aménagement fissurable
- aménagement morcelé
- génie végétal
- berge non artificialisée
- non renseigné

Emprise de la berge
- faible
- forte

Type berge	non artificialisée	artificialisée
Emprise		
faible	moins de 5 m d'épaisseur	moins de 2 m d'épaisseur et moins de 1 m de hauteur
forte	plus de 5 m d'épaisseur	plus de 2 m d'épaisseur ou plus de 1 m de hauteur

Aménagement ponctuel type
piet de berge - haut de berge
- lisse total
- lisse - morcelé
- morcelé - lisse
- morcelé total
- lisse - non artificialisé
- non artificialisé - lisse
- morcelé - non artificialisé
- non artificialisé - morcelé
- non artificialisée total
- non renseigné

Aménagement ponctuel longueur
- de 1 à 10 m.
- de 11 à 20 m.
- de 21 à 40 m.

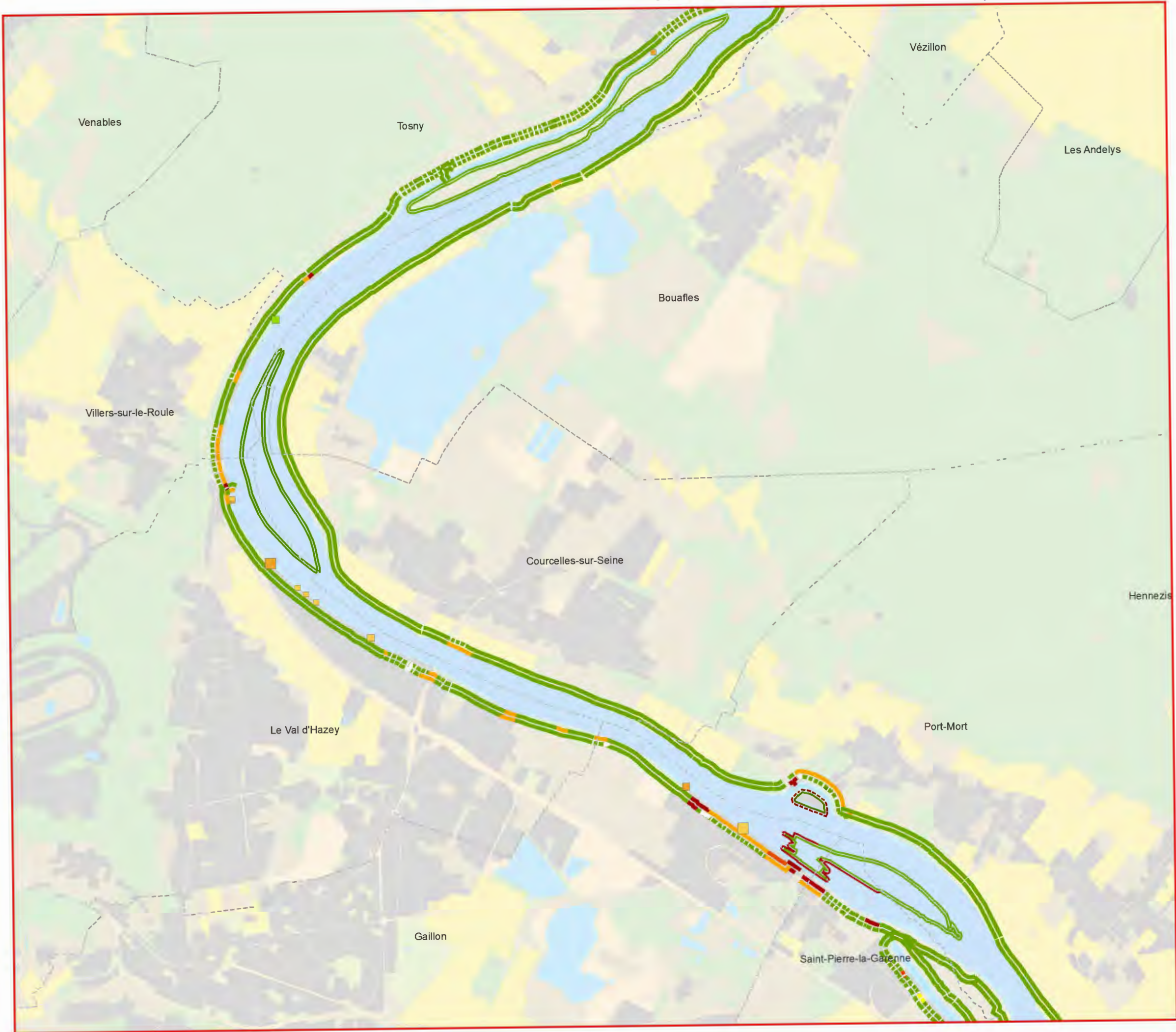
Aménagement lisse : constitué d'une surface lisse d'un seul tenant (ex : palplanche, dalle béton)

Aménagement fissurable : constitué d'éléments(blocs ou pierres) liés entre eux par du ciment (ex: enrochement lié, perré maçonné).

Aménagement morcelé : constitué d'éléments(blocs ou pierres) non liés entre eux (ex: enrochement non lié, gabion).

Génie végétal : ouvrage utilisant des matériaux végétaux, destiné à lutter contre l'érosion de la berge (ex : fascine - tressage).

Berge non artificialisée : ne présente pas d'artificialisation du sol (ex : berge naturelle).



Aménagement des berges



Type de berge

*pied de berge (tracé intérieur)
ou haut de berge (tracé extérieur)*

■ aménagement lisse
■ aménagement fissurable
■ aménagement morcelé
■ génie végétal
■ berge non artificialisée
■ non renseigné

Emprise de la berge

■ faible
■ forte

Emprise \ Type berge	Type berge	
	non artificialisée	artificialisée
faible	moins de 5 m d'épaisseur	moins de 2 m d'épaisseur et moins de 1 m de hauteur
forte	plus de 5 m d'épaisseur	plus de 2 m d'épaisseur ou plus de 1 m de hauteur

Aménagement ponctuel type

pied de berge - haut de berge

■ lisse total
■ lisse - morcelé
■ morcelé - lisse
■ morcelé total
■ lisse - non artificialisé
■ non artificialisé - lisse
■ morcelé - non artificialisé
■ non artificialisé - morcelé
■ non artificialisée total
■ non renseigné

Aménagement ponctuel longueur

■ de 1 à 10 m.
■ de 11 à 20 m.
■ de 21 à 40 m.

Aménagement lisse : constitué d'une surface lisse d'un seul tenant (ex : palplanche, dalle béton).

Aménagement fissurable : constitué d'éléments(blocs ou pierres) liés entre eux par du ciment (ex: enrochement lié, perré maçonné).

Aménagement morcelé : constitué d'éléments(blocs ou pierres) non liés entre eux (ex: enrochement non lié, gabion).

Génie végétal : ouvrage utilisant des matériaux végétaux, destiné à lutter contre l'érosion de la berge (ex : fascine - tressage).

Berge non artificialisée : ne présente pas d'artificialisation du sol (ex : berge naturelle).



Aménagement des berges



Type de berge
pied de berge (tracé intérieur)
ou haut de berge (tracé extérieur)

- aménagement lisse
- aménagement fissurable
- aménagement morcelé
- génie végétal
- berge non artificialisée
- non renseigné

Emprise de la berge

- faible
- forte

Type berge	non artificialisée	artificialisée
Emprise		
faible	moins de 5 m d'épaisseur	moins de 2 m d'épaisseur et moins de 1 m de hauteur
forte	plus de 5 m d'épaisseur	plus de 2 m d'épaisseur ou plus de 1 m de hauteur

Aménagement ponctuel type
pied de berge - haut de berge

- lisse total
- lisse - morcelé
- morcelé - lisse
- morcelé total
- lisse - non artificialisé
- non artificialisé - lisse
- morcelé - non artificialisé
- non artificialisé - morcelé
- non artificialisée total
- non renseigné

Aménagement ponctuel longueur

- de 1 à 10 m.
- de 11 à 20 m.
- de 21 à 40 m.

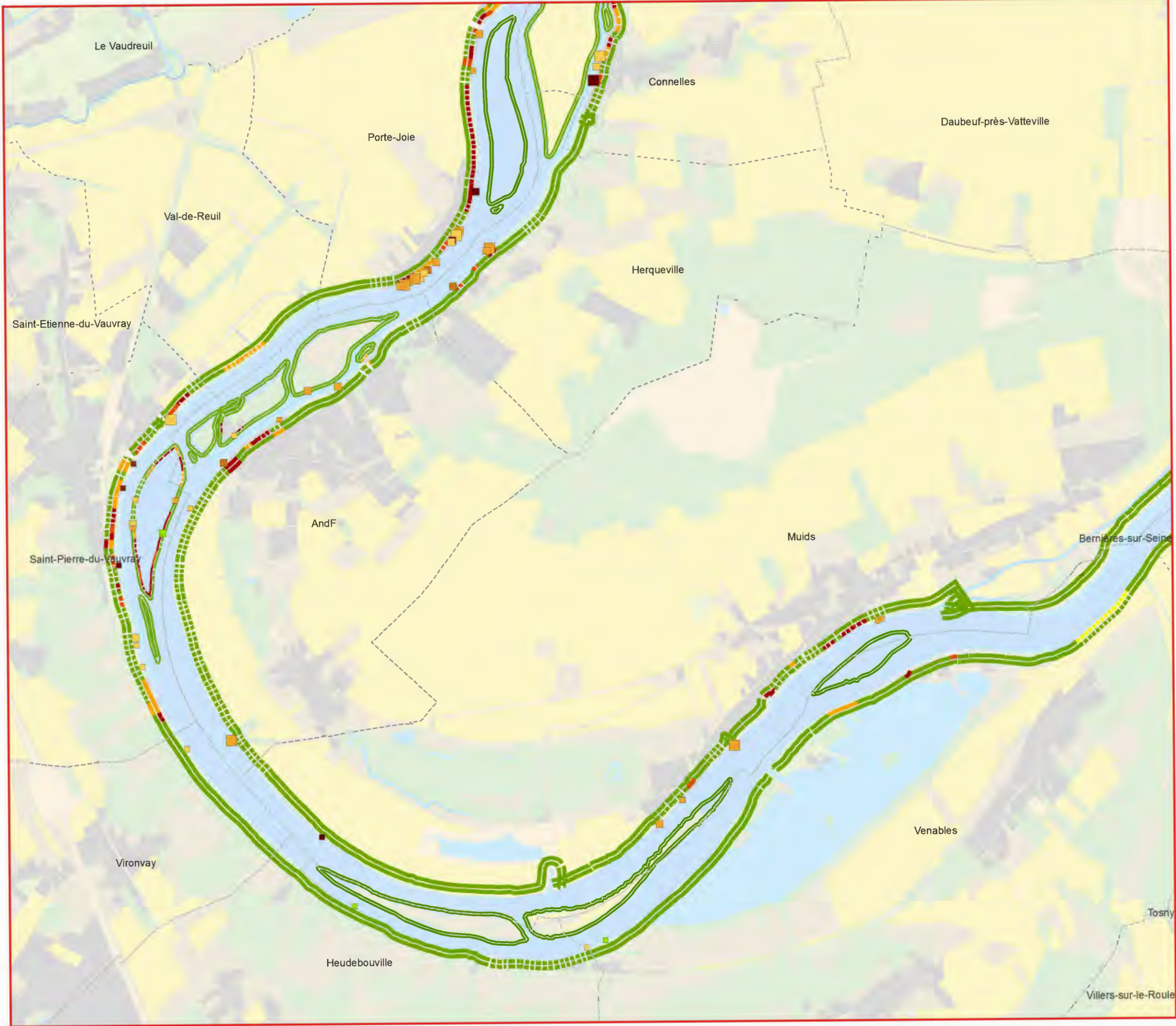
Aménagement lisse : constitué d'une surface lisse d'un seul tenant (ex : palplanche, dalle béton)

Aménagement fissurable : constitué d'éléments(blocs ou pierres) liés entre eux par du ciment (ex: enrochement lié, perré maçonné).

Aménagement morcelé : constitué d'éléments(blocs ou pierres) non liés entre eux (ex: enrochement non lié, gabion).

Génie végétal : ouvrage utilisant des matériaux végétaux, destiné à lutter contre l'érosion de la berge (ex : fascine - tressage).

Berge non artificialisée : ne présente pas d'artificialisation du sol (ex : berge naturelle).



Aménagement des berges



Type de berge
pied de berge (tracé intérieur)
ou haut de berge (tracé extérieur)

- aménagement lisse
- aménagement fissurable
- aménagement morcelé
- génie végétal
- berge non artificialisée
- non renseigné

Emprise de la berge

- faible
- forte

Type berge	non artificialisée	artificialisée
Emprise		
faible	moins de 5 m d'épaisseur	moins de 2 m d'épaisseur et moins de 1 m de hauteur
forte	plus de 5 m d'épaisseur	plus de 2 m d'épaisseur ou plus de 1 m de hauteur

Aménagement ponctuel type
pied de berge - haut de berge

- lisse total
- lisse - morcelé
- morcelé - lisse
- morcelé total
- lisse - non artificialisé
- non artificialisé - lisse
- morcelé - non artificialisé
- non artificialisé - morcelé
- non artificialisée total
- non renseigné

Aménagement ponctuel longueur

- de 1 à 10 m.
- de 11 à 20 m.
- de 21 à 40 m.

Aménagement lisse : constitué d'une surface lisse d'un seul tenant (ex : palplanche, dalle béton)

Aménagement fissurable : constitué d'éléments(blocs ou pierres) liés entre eux par du ciment (ex: enrochement lié, perré maçonné).

Aménagement morcelé : constitué d'éléments(blocs ou pierres) non liés entre eux (ex: enrochement non lié, gabion).

Génie végétal : ouvrage utilisant des matériaux végétaux, destiné à lutter contre l'érosion de la berge (ex : fascine - tressage).

Berge non artificialisée : ne présente pas d'artificialisation du sol (ex : berge naturelle).



Aménagement des berges



Type de berge
pied de berge (tracé intérieur)
ou haut de berge (tracé extérieur)

- aménagement lisse
- aménagement fissurable
- aménagement morcelé
- génie végétal
- berge non artificialisée
- non renseigné

Emprise de la berge

- faible
- forte

Type berge	non artificialisée	artificialisée
Emprise		
faible	moins de 5 m d'épaisseur	moins de 2 m d'épaisseur et moins de 1 m de hauteur
forte	plus de 5 m d'épaisseur	plus de 2 m d'épaisseur ou plus de 1 m de hauteur

Aménagement ponctuel type
pied de berge - haut de berge

- lisse total
- lisse - morcelé
- morcelé - lisse
- morcelé total
- lisse - non artificialisé
- non artificialisé - lisse
- morcelé - non artificialisé
- non artificialisé - morcelé
- non artificialisée total
- non renseigné

Aménagement ponctuel longueur

- de 1 à 10 m.
- de 11 à 20 m.
- de 21 à 40 m.

Aménagement lisse : constitué d'une surface lisse d'un seul tenant (ex : palplanche, dalle béton)

Aménagement fissurable : constitué d'éléments(blocs ou pierres) liés entre eux par du ciment (ex: enrochement lié, perré maçonné).

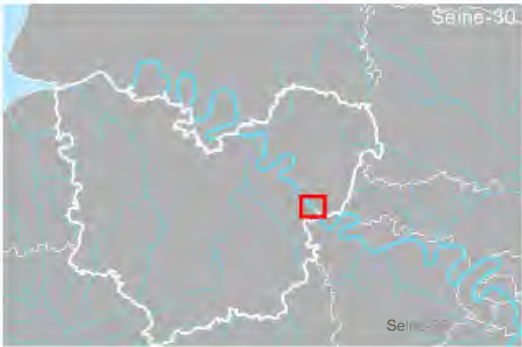
Aménagement morcelé : constitué d'éléments(blocs ou pierres) non liés entre eux (ex: enrochement non lié, gabion).

Génie végétal : ouvrage utilisant des matériaux végétaux, destiné à lutter contre l'érosion de la berge (ex : fascine - tressage).

Berge non artificialisée : ne présente pas d'artificialisation du sol (ex : berge naturelle).

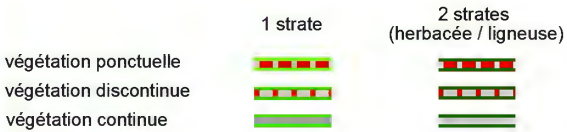


Végétation des berges
et continuités écologiques

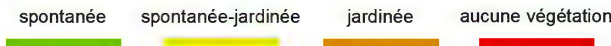


Type de pied de berge (tracé intérieur)
ou de haut de berge (tracé extérieur)

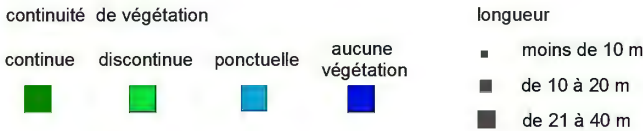
Continuité de la végétation



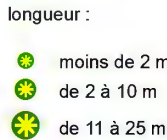
Spontanéité de la végétation



Aménagement ponctuel



Hélophytes



Embacles

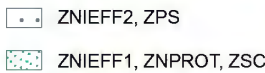


végétation aquatique

Annexe aquatique
(valeur écologique)



Espace naturel remarquable

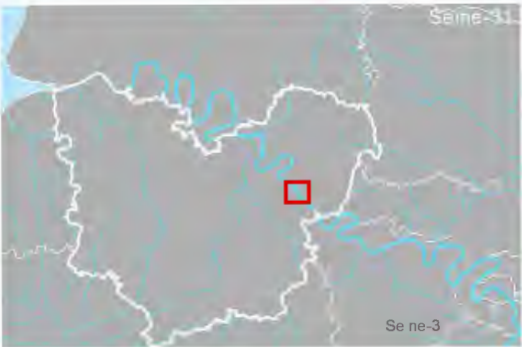


Occupation du sol (MOS, Ecomos)





Végétation des berges
et continuités écologiques

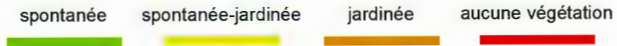


Type de pied de berge (tracé intérieur)
ou de haut de berge (tracé extérieur)

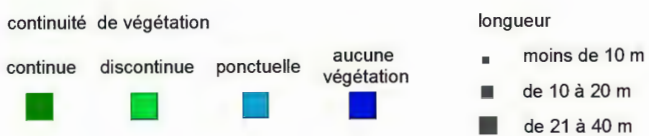
Continuité de la végétation



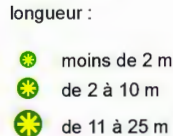
Spontanéité de la végétation



Aménagement ponctuel



Hélophytes



Embacles



— végétation aquatique

[Symbol] espace ouvert non agricole connecté à une berge

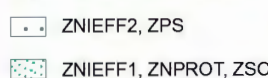
Annexe aquatique
(valeur écologique)

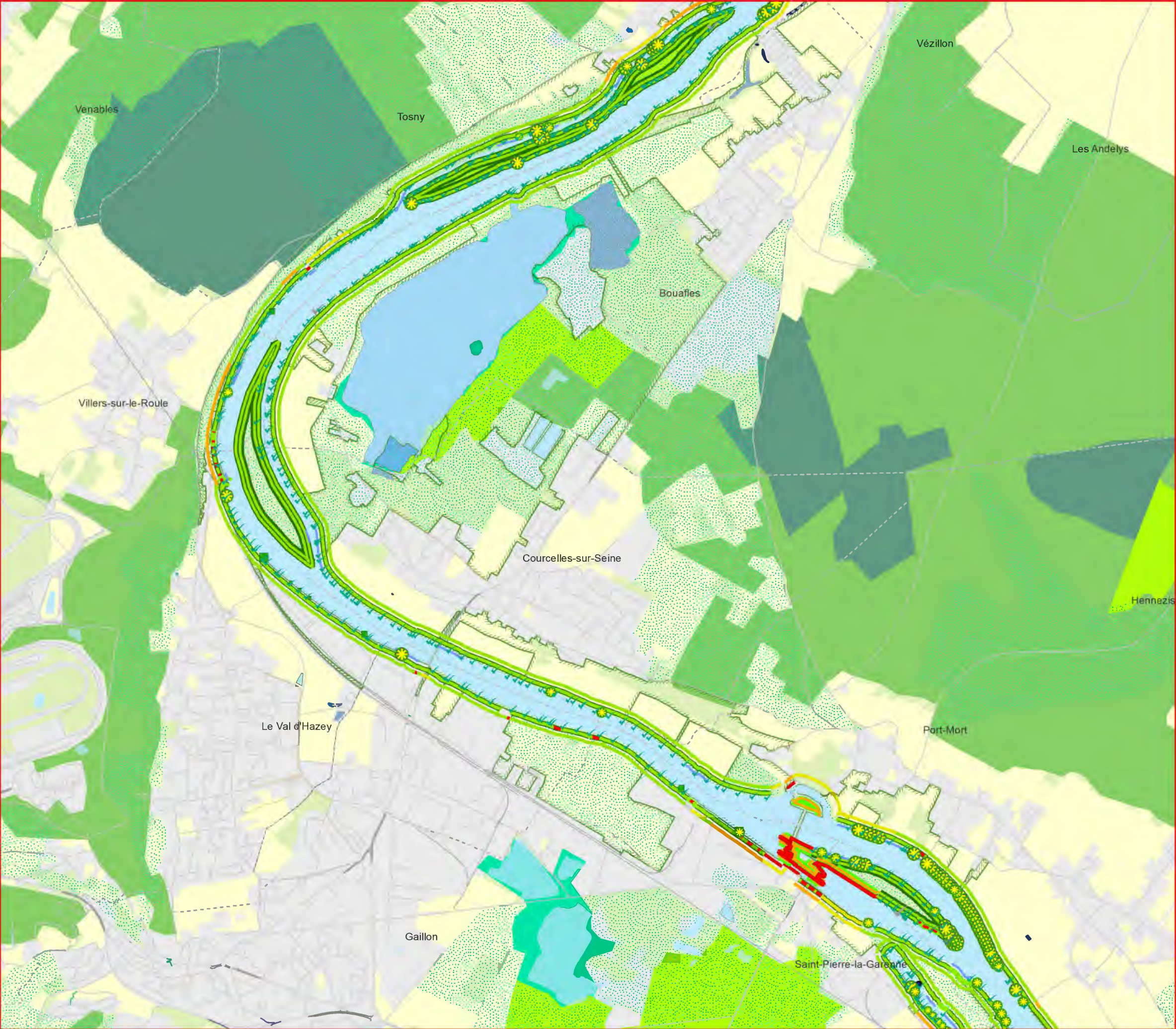


Occupation du sol (MOS, Ecomos)



Espace naturel remarquable



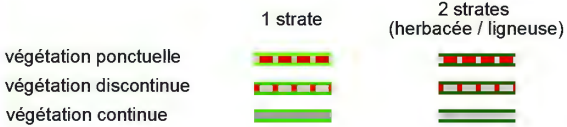


Végétation des berges
et continuités écologiques

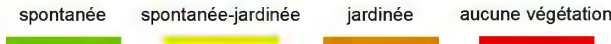


Type de pied de berge (tracé intérieur)
ou de haut de berge (tracé extérieur)

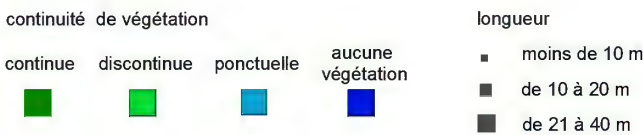
Continuité de la végétation



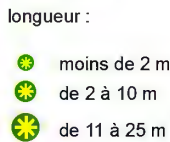
Spontanéité de la végétation



Aménagement ponctuel



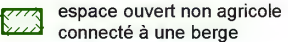
Hélophytes



Embacles



végétation aquatique



Annexe aquatique
(valeur écologique)



Espace naturel remarquable



Occupation du sol (MOS, Ecomos)



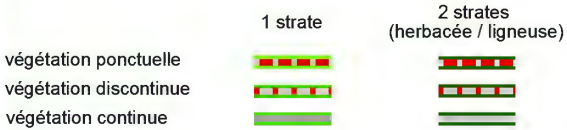


Végétation des berges
et continuités écologiques

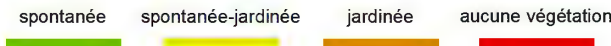


Type de pied de berge (tracé intérieur)
ou de haut de berge (tracé extérieur)

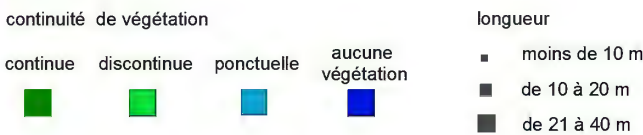
Continuité de la végétation



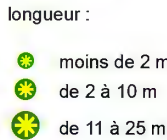
Spontanéité de la végétation



Aménagement ponctuel



Hélophytes



Embacles



végétation aquatique

Annexe aquatique
(valeur écologique)

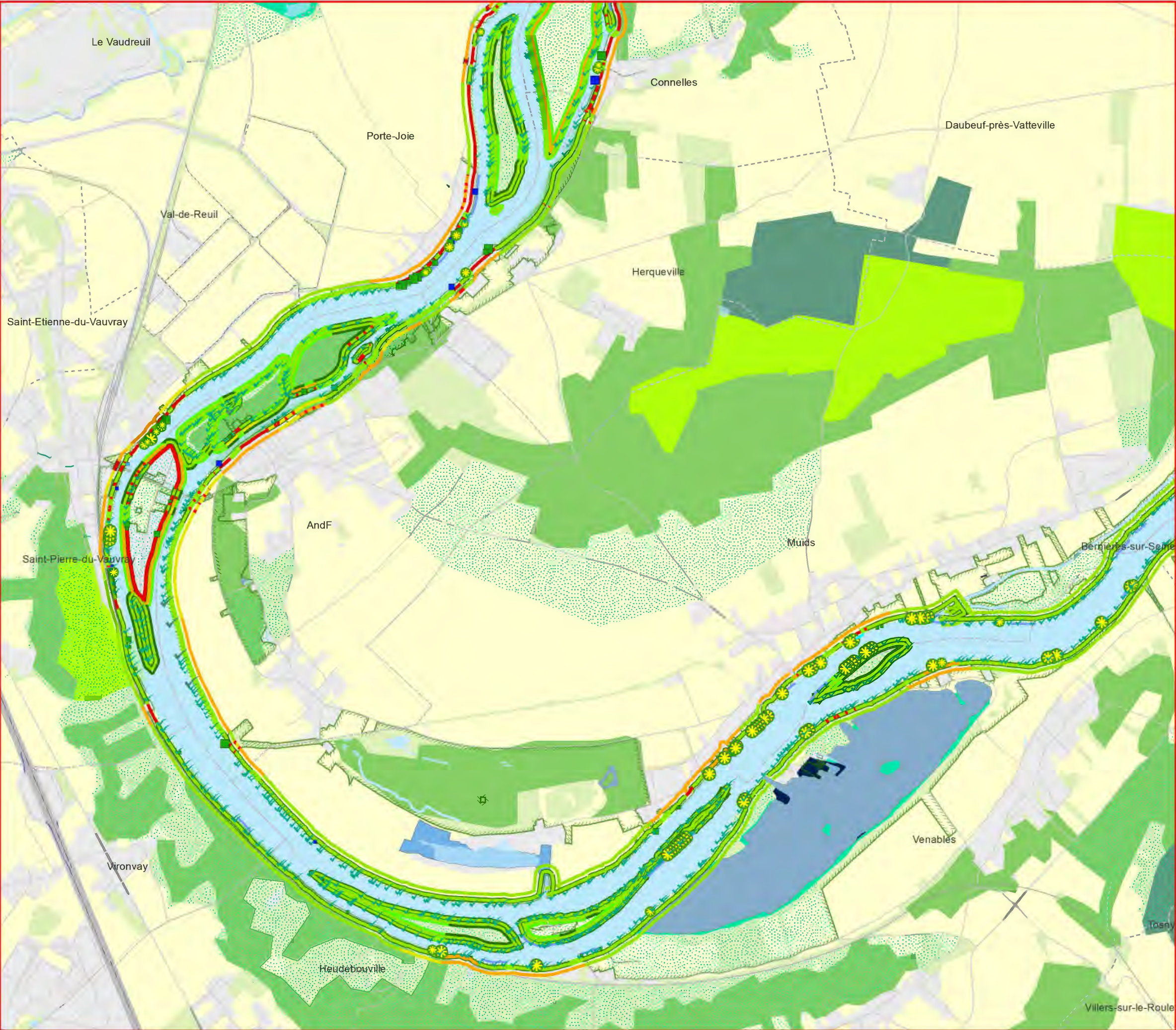


Espace naturel remarquable



Occupation du sol (MOS, Ecomos)



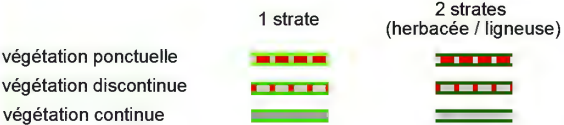


Végétation des berges
et continuités écologiques



Type de pied de berge (tracé intérieur)
ou de haut de berge (tracé extérieur)

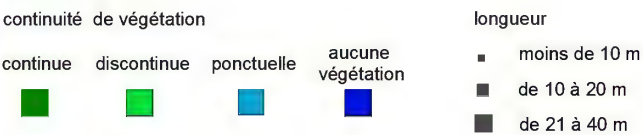
Continuité de la végétation



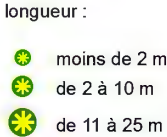
Spontanéité de la végétation



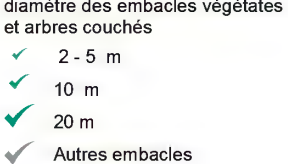
Aménagement ponctuel



Hélophytes



Embacles



végétation aquatique

espace ouvert non agricole
connecté à une berge

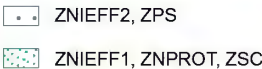
Annexe aquatique
(valeur écologique)

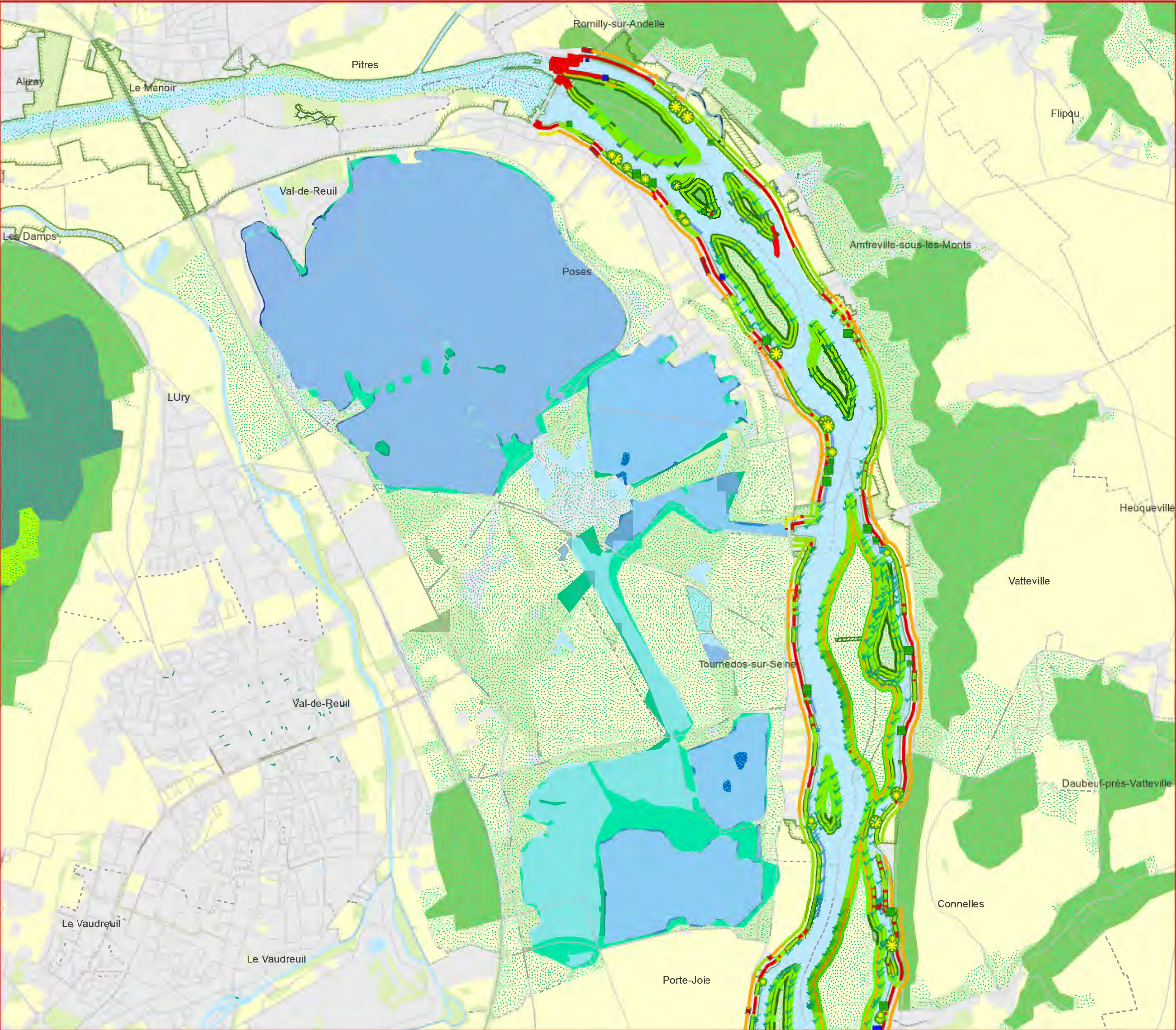


Occupation du sol (MOS, Ecomos)

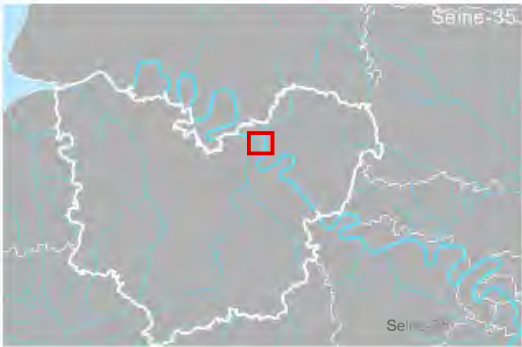


Espace naturel remarquable



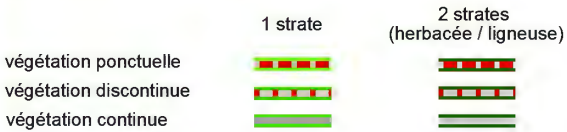


Végétation des berges
et continuités écologiques



Type de pied de berge (tracé intérieur)
ou de haut de berge (tracé extérieur)

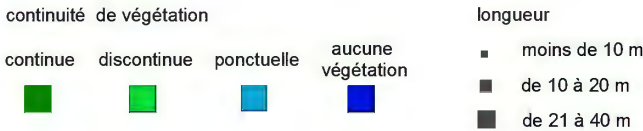
Continuité de la végétation



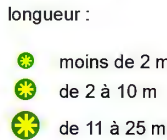
Spontanéité de la végétation



Aménagement ponctuel



Hélophytes



Embacles



végétation aquatique

espace ouvert non agricole
connecté à une berge

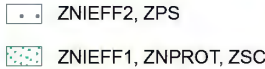
Annexe aquatique
(valeur écologique)

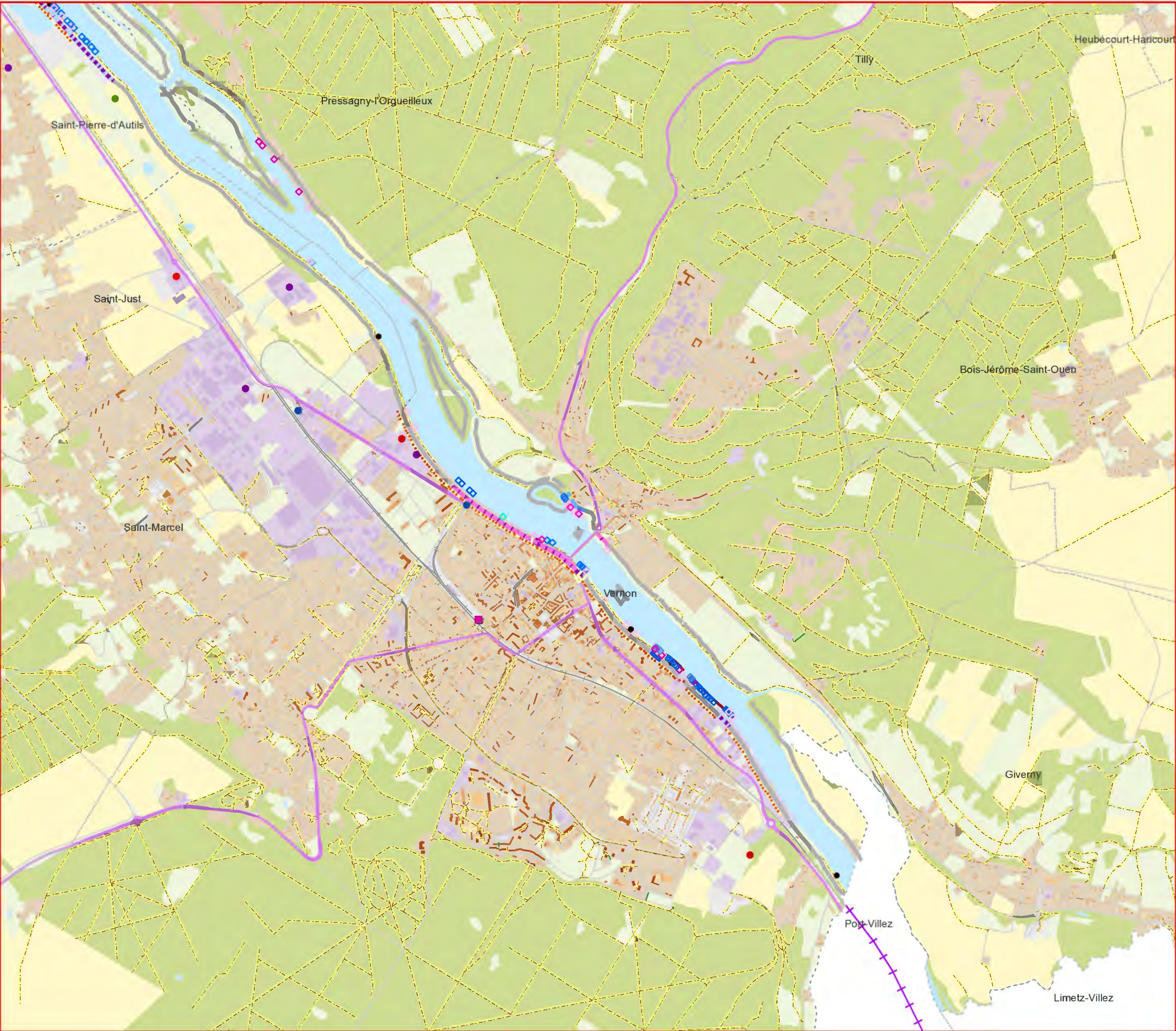


Occupation du sol (MOS, Ecomos)



Espace naturel remarquable





Pressions et usages



- Aménagement portuaire**

 - port commercial / port industriel
 - port touristique
 - stationnement bateaux
 - port de plaisance
 - base de loisir / port nautique
 - aucun
 - présence de bateaux logements
- Equipement de navigation**

 - équipement d'amarrage indifférencié
 - bolard
 - duc d'Albe
 - ponton
 - mise à l'eau
- Classement sonore des voies de circulation**
(largeur de la zone affectée par le bruit)

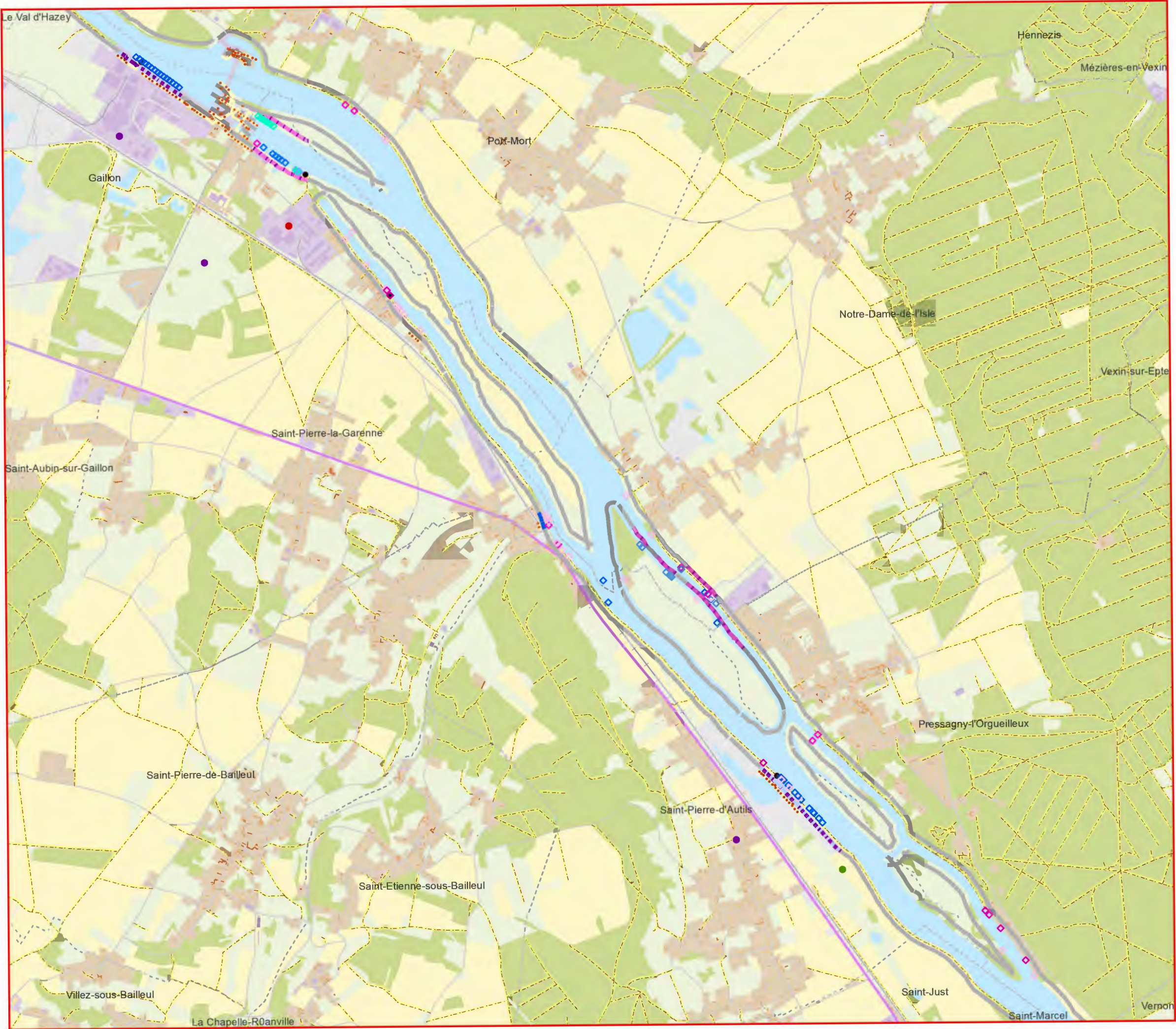
 - non classé
 - 1-2 / 2500-300m.
 - 3-4 / 30-100m.
 - 5 / 10m
 - voies ferrées (classement sonore uniquement en grande couronne)
- Sols pollués**
(basol)

 - traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
 - en cours de travaux
 - en cours d'évaluation
 - mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic
 - traité et libre de toute restriction
- Autres pressions**

 - éclairage
 - chemin
 - rejet
 - gare
- Hauteurs du bâti en mètres**

 - 0 - 2
 - 3 - 5
 - 6 - 8
 - 9 - 13
 - 14 - 44
- Occupation du sol (MOS)**

 - bois ou forêts
 - cultures
 - eau
 - autre rural
 - urbain ouvert
 - transports
 - zone industrielle et commerciale
 - espace urbain



Pressions et usages



- Aménagement portuaire**

 - port commercial / port industriel
 - port touristique
 - stationnement bateaux
 - port de plaisance
 - base de loisir / port nautique
 - aucun
 - présence de bateaux logements
- Equipement de navigation**

 - équipement d'amarrage indifférencié
 - bolard
 - duc d'Albe
 - ponton
 - mise à l'eau
- Classement sonore des voies de circulation**
(largeur de la zone affectée par le bruit)

 - non classé
 - 1-2 / 2500-300m.
 - 3-4 / 30-100m.
 - 5 / 10m
 - voies ferrées (classement sonore uniquement en grande couronne)
- Sols pollués (basol)**

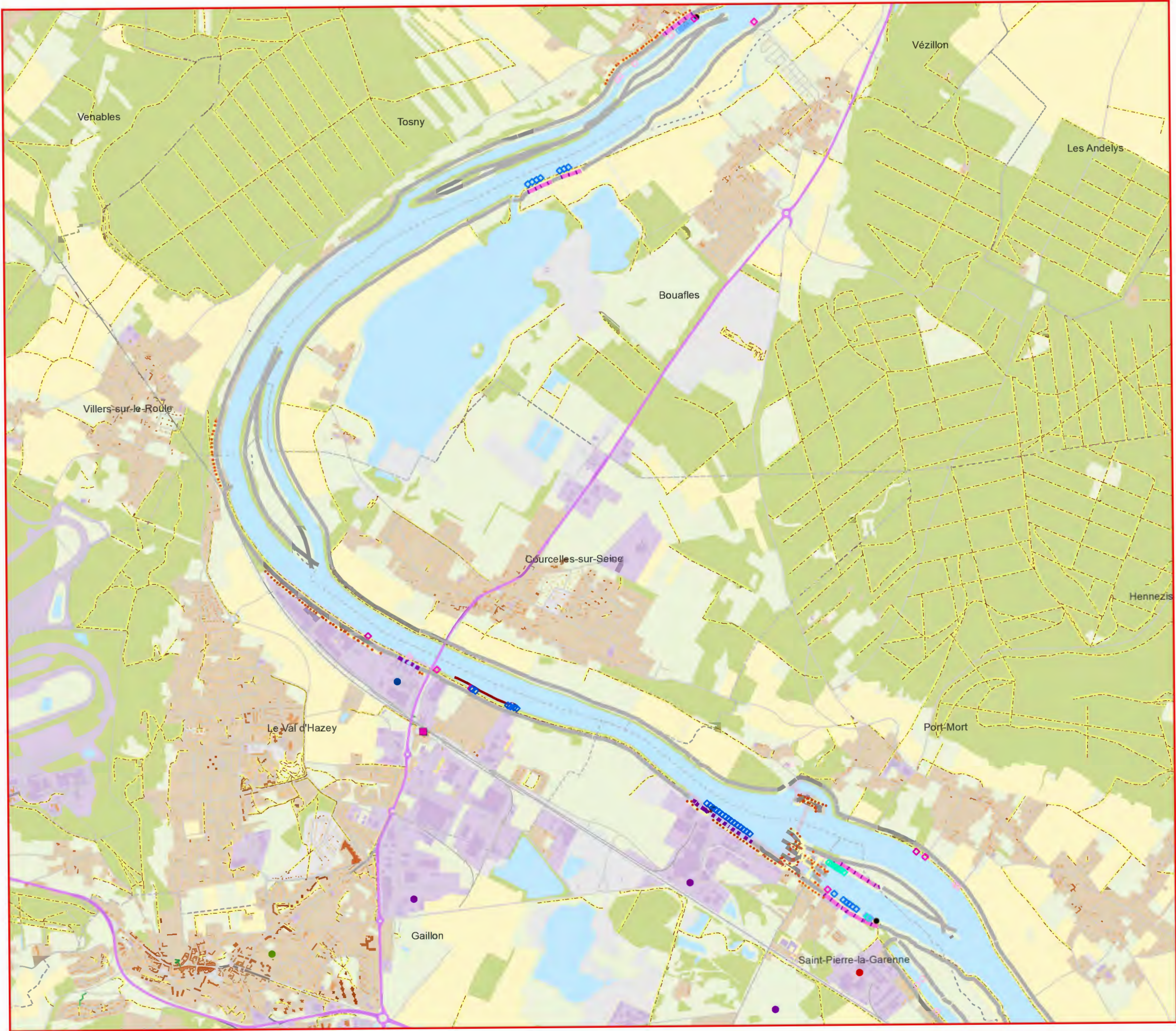
 - traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
 - en cours de travaux
 - en cours d'évaluation
 - mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic
 - traité et libre de toute restriction
- Autres pressions**

 - éclairage
 - chemin
 - rejet
 - gare
- Hauteurs du bâti en mètres**

 - 0 - 2
 - 3 - 5
 - 6 - 8
 - 9 - 13
 - 14 - 44
- Occupation du sol (MOS)**

 - bois ou forêts
 - cultures
 - eau
 - autre rural
 - urbain ouvert
 - transports
 - zone industrielle et commerciale
 - espace urbain

Pressions et usages



Aménagement portuaire

- port commercial / port industriel
- port touristique
- stationnement bateaux
- port de plaisance
- base de loisir / port nautique
- aucun
- présence de bateaux logements

Equipement de navigation

- équipement d'amarrage indifférencié
- bolard
- duc d'Albe
- ponton
- mise à l'eau

Classement sonore des voies de circulation

- (largeur de la zone affectée par le bruit)
- non classé
- 1-2 / 2500-300m.
- 3-4 / 30-100m.
- 5 / 10m
- voies ferrées (classement sonore uniquement en grande couronne)

Sols pollués (basol)

- traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
- en cours de travaux
- en cours d'évaluation
- mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic
- traité et libre de toute restriction

Autres pressions

- éclairage
- chemin
- rejet
- gare

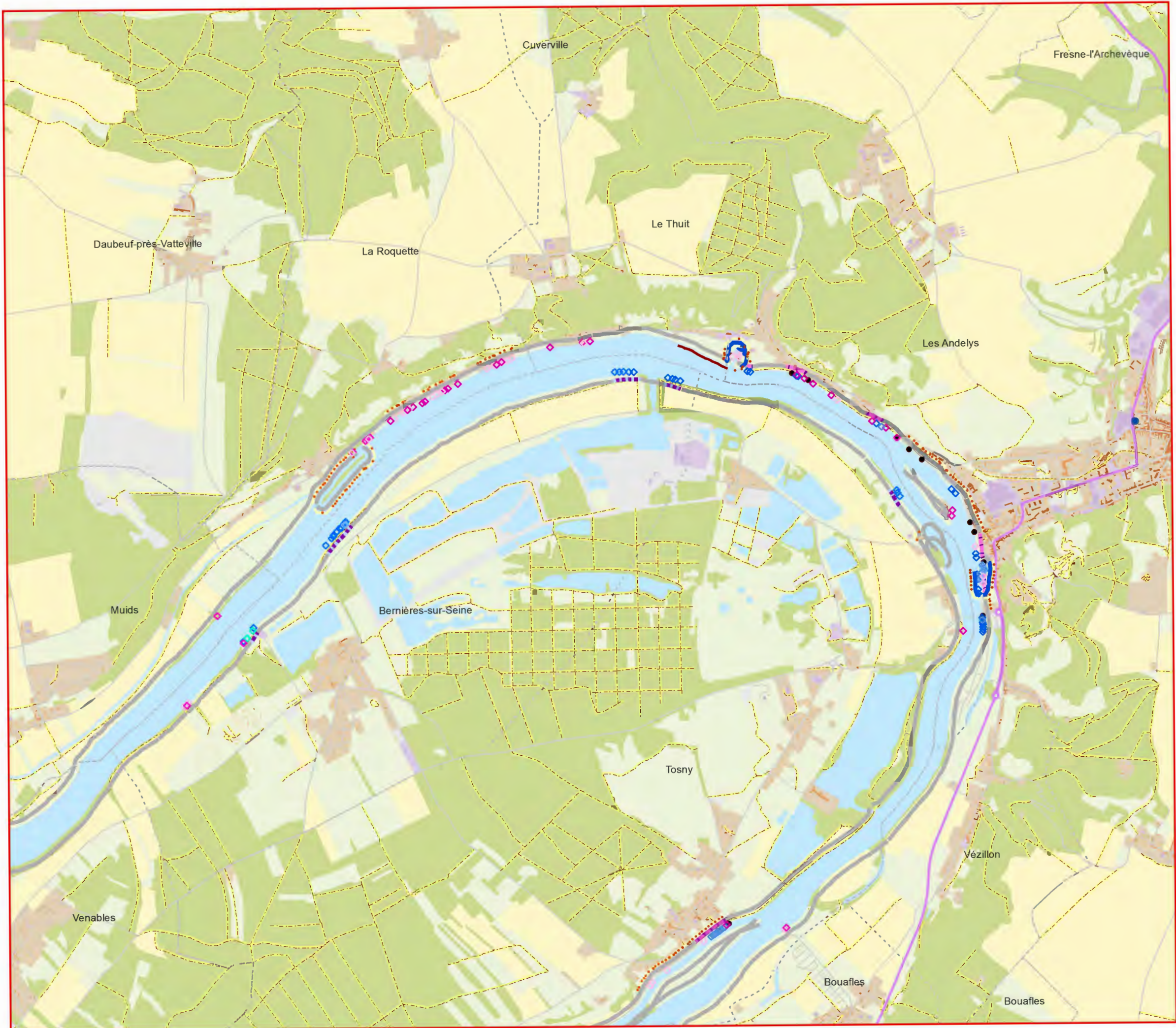
Hauteurs du bâti en mètres

- 0 - 2
- 3 - 5
- 6 - 8
- 9 - 13
- 14 - 44

Occupation du sol (MOS)

- bois ou forêts
- cultures
- eau
- autre rural
- urbain ouvert
- transports
- zone industrielle et commerciale
- espace urbain

Pressions et usages



- Aménagement portuaire**

 - port commercial / port industriel
 - port touristique
 - stationnement bateaux
 - port de plaisance
 - base de loisir / port nautique
 - aucun
 - présence de bateaux logements
- Equipement de navigation**

 - équipement d'amarrage indifférencié
 - bolard
 - duc d'Albe
 - ponton
 - mise à l'eau
- Classement sonore des voies de circulation**
(largeur de la zone affectée par le bruit)

 - non classé
 - 1-2 / 2500-300m.
 - 3-4 / 30-100m.
 - 5 / 10m
 - voies ferrées (classement sonore uniquement en grande couronne)
- Autres pressions**

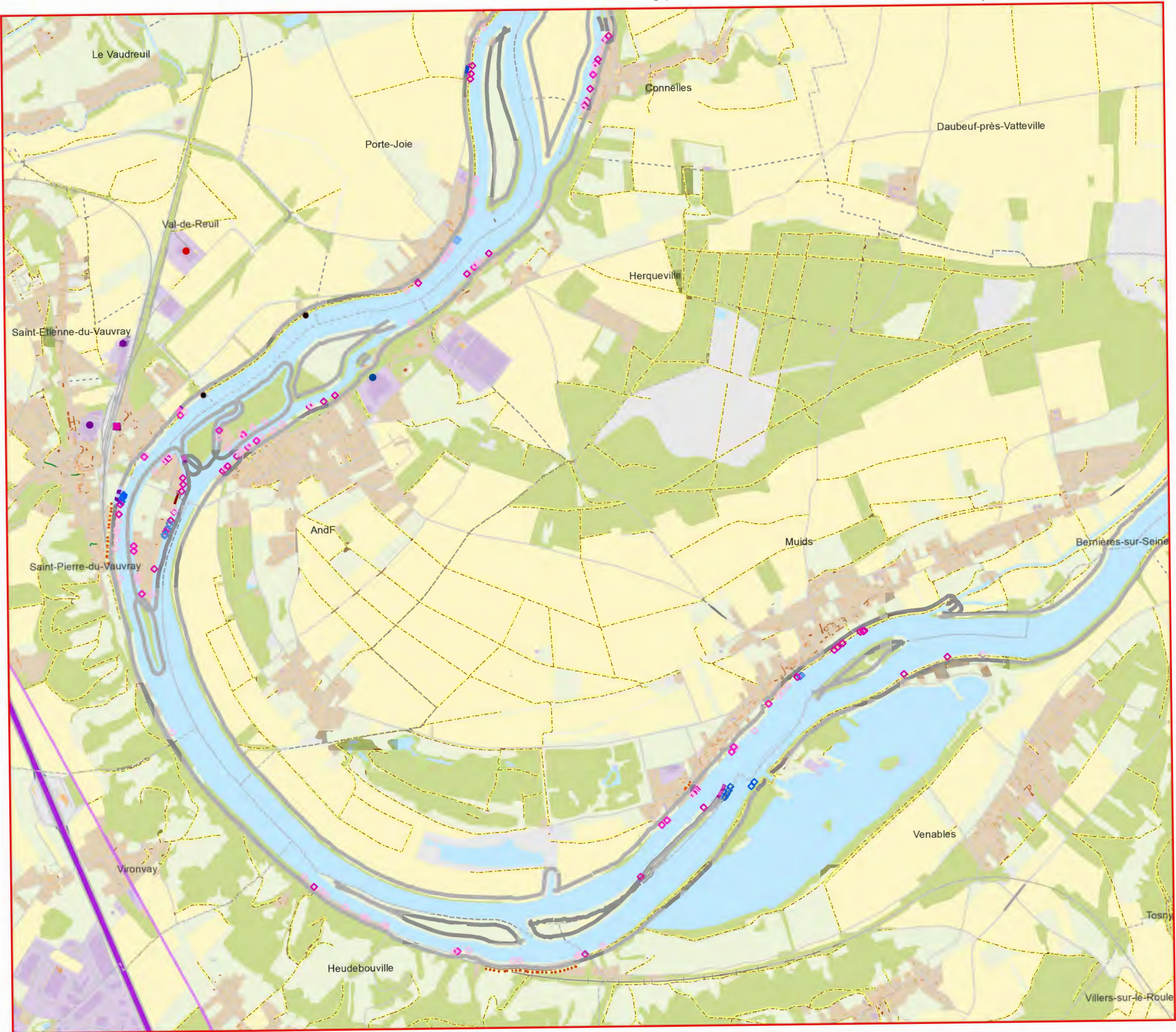
 - éclairage
 - chemin
 - rejet
 - gare
- Sols pollués (basol)**

 - traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
 - en cours de travaux
 - en cours d'évaluation
 - mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic
 - traité et libre de toute restriction
- Hauteurs du bâti en mètres**

 - 0 - 2
 - 3 - 5
 - 6 - 8
 - 9 - 13
 - 14 - 44
- Occupation du sol (MOS)**

 - bois ou forêts
 - cultures
 - eau
 - autre rural
 - urbain ouvert
 - transports
 - zone industrielle et commerciale
 - espace urbain

Pressions et usages



Aménagement portuaire

- port commercial / port industriel
- port touristique
- stationnement bateaux
- port de plaisance
- base de loisir / port nautique
- aucun
- présence de bateaux logements

Équipement de navigation

- équipement d'amarrage indifférencié
- bolard
- duc d'Albe
- ponton
- mise à l'eau

Classement sonore des voies de circulation
(largeur de la zone affectée par le bruit)

- non classé
- 1-2 / 2500-300m.
- 3-4 / 30-100m.
- 5 / 10m
- voies ferrées (classement sonore uniquement en grande couronne)

Sols pollués (basol)

- traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
- en cours de travaux
- en cours d'évaluation
- mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic
- traité et libre de toute restriction

Autres pressions

- éclairage
- chemin
- rejet
- gare

Hauteurs du bâti en mètres

- 0 - 2
- 3 - 5
- 6 - 8
- 9 - 13
- 14 - 44

Occupation du sol (MOS)

- bois ou forêts
- cultures
- eau
- autre rural
- urbain ouvert
- transports
- zone industrielle et commerciale
- espace urbain



Pressions et usages



- Aménagement portuaire**

 - port commercial / port industriel
 - port touristique
 - stationnement bateaux
 - port de plaisance
 - base de loisir / port nautique
 - aucun
 - présence de bateaux logements
- Equipement de navigation**

 - équipement d'amarrage indifférencié
 - bolard
 - duc d'Albe
 - ponton
 - mise à l'eau
- Classement sonore des voies de circulation**
(largeur de la zone affectée par le bruit)

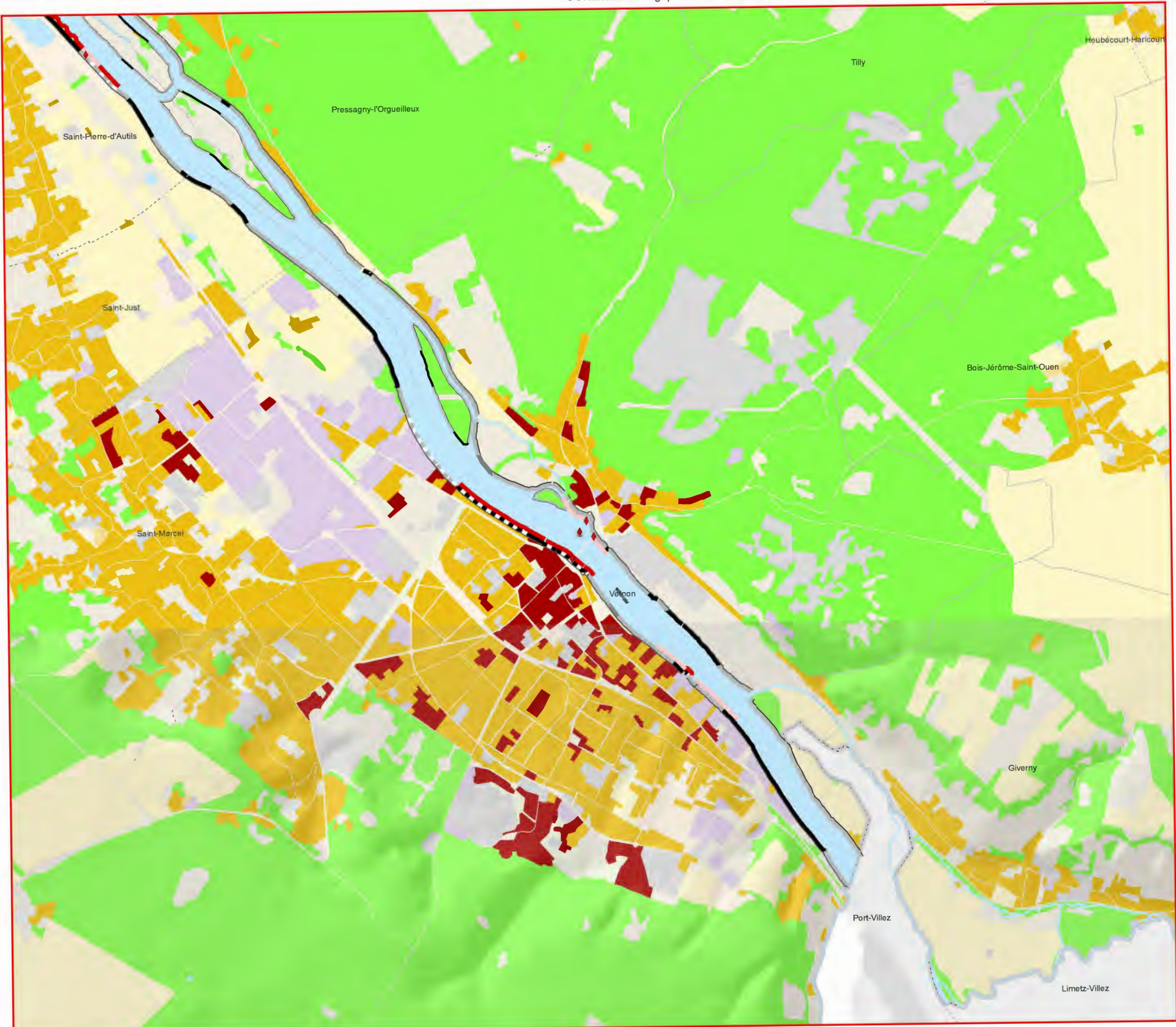
 - non classé
 - 1-2 / 2500-300m.
 - 3-4 / 30-100m.
 - 5 / 10m
 - voies ferrées (classement sonore uniquement en grande couronne)
- Autres pressions**

 - éclairage
 - chemin
 - rejet
 - gare
- Hauteurs du bâti en mètres**

 - 0 - 2
 - 3 - 5
 - 6 - 8
 - 9 - 13
 - 14 - 44
- Occupation du sol (MOS)**

 - bois ou forêts
 - cultures
 - eau
 - autre rural
 - urbain ouvert
 - transports
 - zone industrielle et commerciale
 - espace urbain
- Sols pollués (basol)**

 - traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
 - en cours de travaux
 - en cours d'évaluation
 - mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic
 - traité et libre de toute restriction



Contraintes aux interventions



Contrainte ponctuelle
(pile de pont)

- de 10 à 20 m.
- de 5 à 10 m.
- à moins de 5 m.

Ecluse

Port ou stationnement
de bateaux logement

- non contraint
- faiblement contraint
- fortement contraint

Profil transversal et distance au bâti

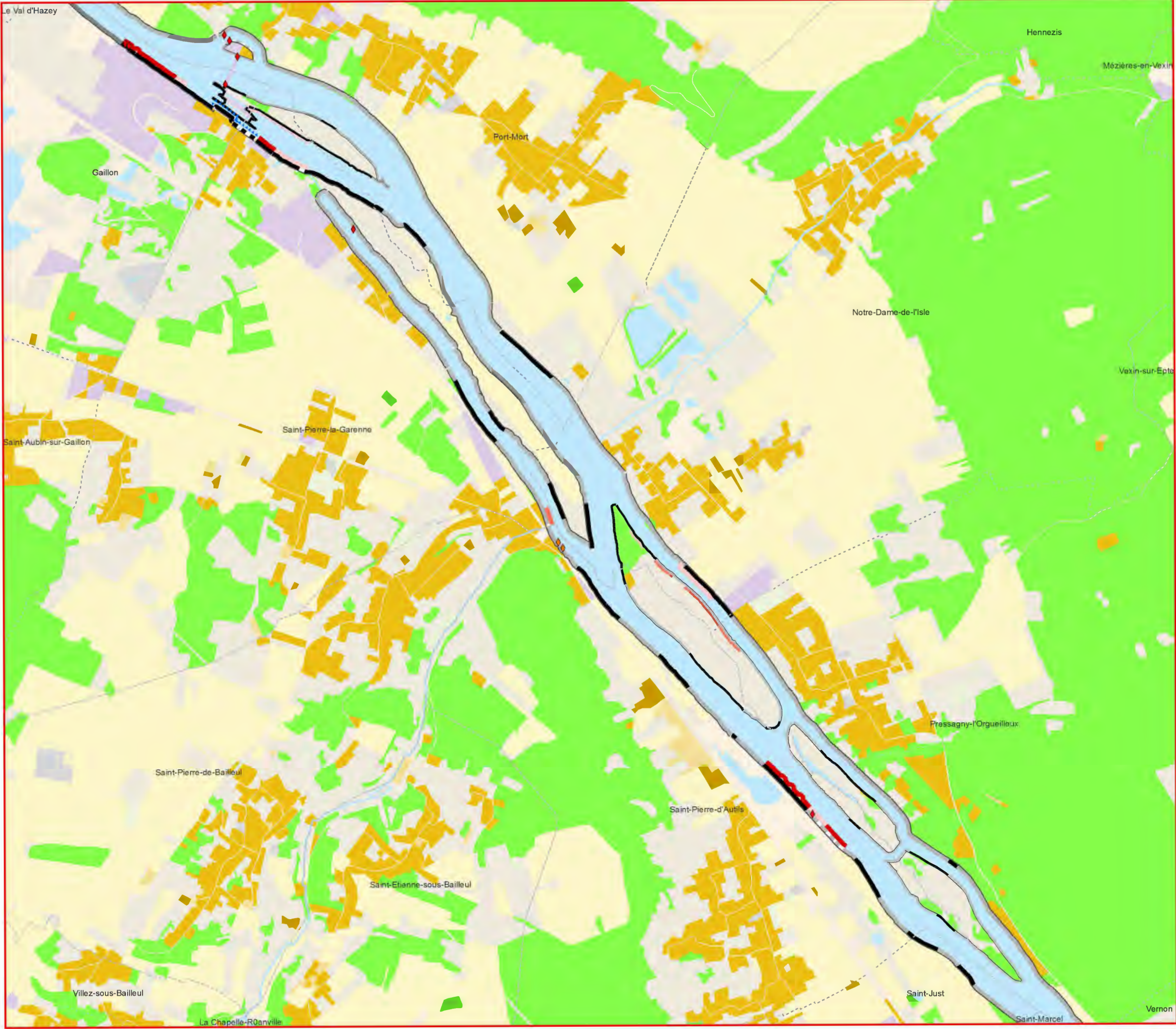
	Profil doux	Profil mixte	Profil abrupt
moins de 10 mètres disponibles			
plus de 10 mètres disponibles			

Note : la nécessité de retaluter est à évaluer en fonction de ces informations et des conditions locales dont le profil longitudinal de la berge

Occupation du sol (MOS)

- bois ou forêts
- cultures
- eau
- autre rural
- urbain ouvert
- habitat individuel
- habitat collectif, bâti dense
- activités; équipements
- transports
- chantiers





Contraintes aux interventions



Contrainte ponctuelle
(pile de pont)

- de 10 à 20 m.
- de 5 à 10 m.
- à moins de 5 m.

Ecluse

Port ou stationnement
de bateaux logement

- non contraint
- faiblement contraint
- fortement contraint

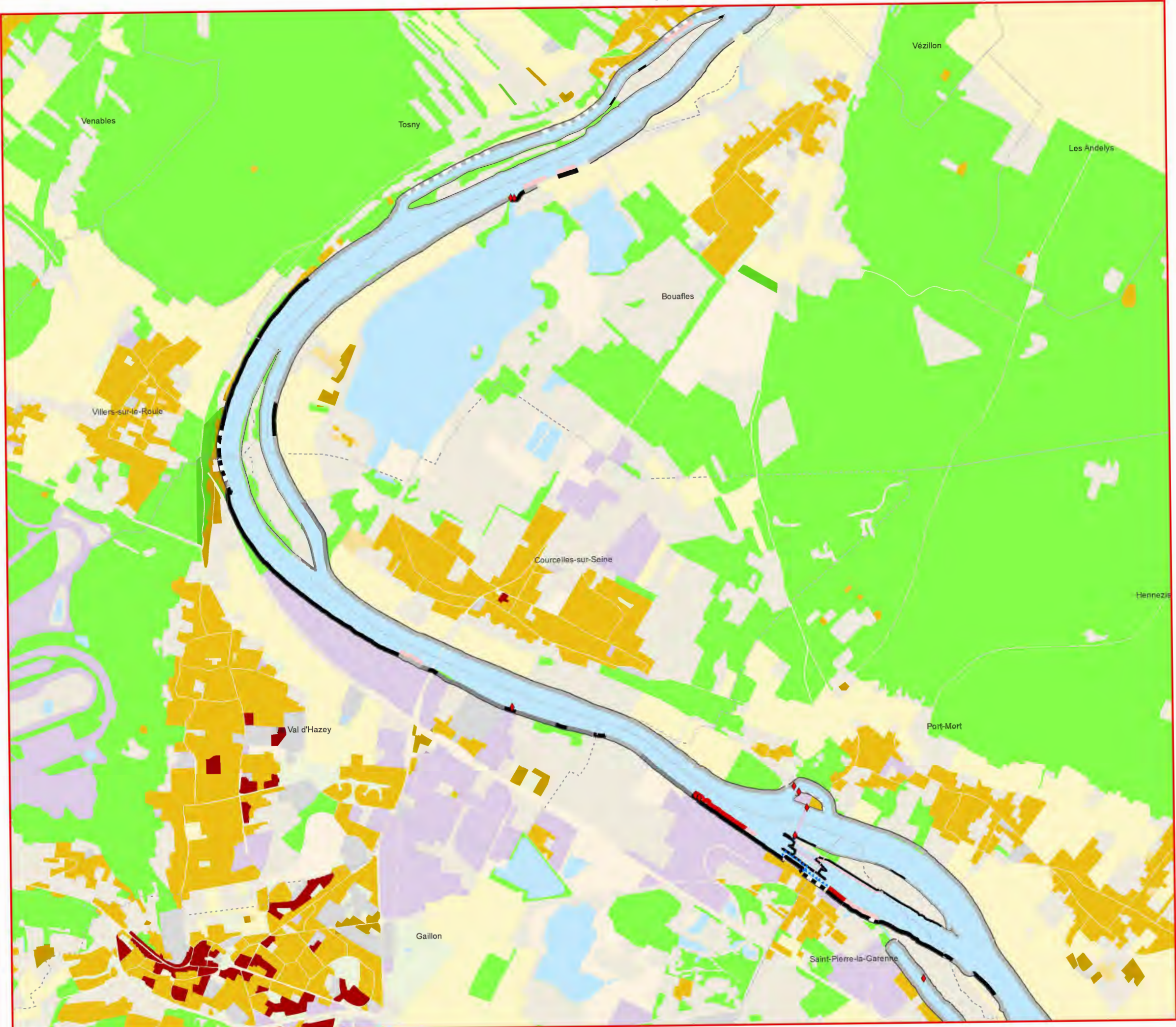
Profil transversal et distance au bâti

	Profil doux	Profil mixte	Profil abrupt
moins de 10 mètres disponibles			
plus de 10 mètres disponibles			

Note : la nécessité de retaluter est à évaluer en fonction de ces informations et des conditions locales dont le profil longitudinal de la berge

Occupation du sol (MOS)

- bois ou forêts
- cultures
- eau
- autre rural
- urbain ouvert
- habitat individuel
- habitat collectif, bâti dense
- activités; équipements
- transports
- chantiers



Contraintes aux interventions



Contrainte ponctuelle
(pile de pont)

- de 10 à 20 m.
- de 5 à 10 m.
- à moins de 5 m.

Ecluse

Port ou stationnement
de bateaux logement

- non contraint
- faiblement contraint
- fortement contraint

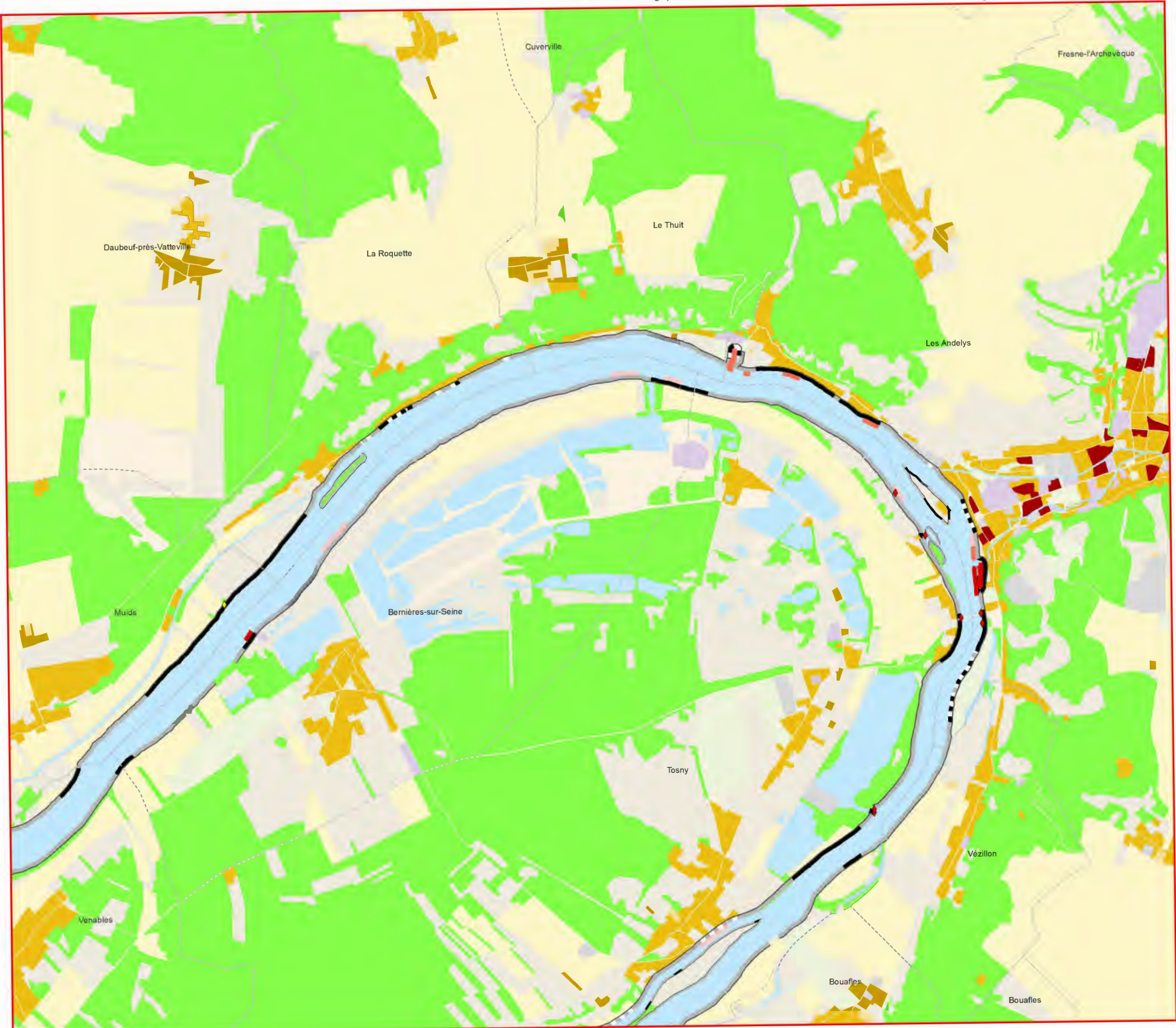
Profil transversal et distance au bâti

	Profil doux	Profil mixte	Profil abrupt
moins de 10 mètres disponibles			
plus de 10 mètres disponibles			

Note : la nécessité de retaluter est à évaluer en fonction de ces informations et des conditions locales dont le profil longitudinal de la berge

Occupation du sol (MOS)

- bois ou forêts
- cultures
- eau
- autre rural
- urbain ouvert
- habitat individuel
- habitat collectif, bâti dense
- activités, équipements
- transports
- chantiers



Contraintes aux interventions



Contrainte ponctuelle
(pile de pont)

- de 10 à 20 m.
- de 5 à 10 m.
- à moins de 5 m.

Ecluse

Port ou stationnement
de bateaux logement

- non contraint
- faiblement contraint
- fortement contraint

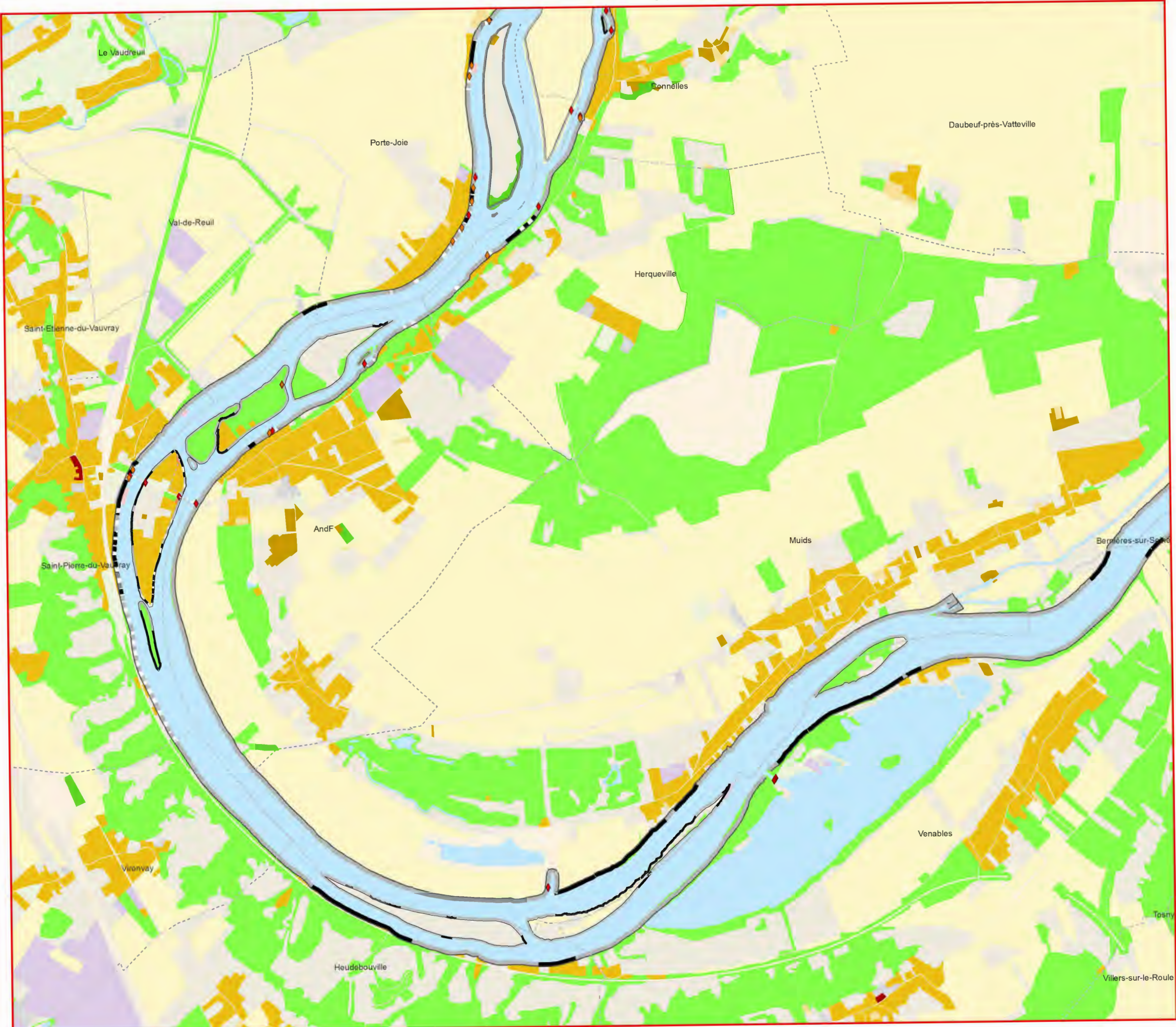
Profil transversal et distance au bâti

	Profil doux	Profil mixte	Profil abrupt
moins de 10 mètres disponibles			
plus de 10 mètres disponibles			

Note : la nécessité de retaluter est à évaluer en fonction de ces informations et des conditions locales dont le profil longitudinal de la berge

Occupation du sol (MOS)

- bois ou forêts
- cultures
- eau
- autre rural
- urbain ouvert
- habitat individuel
- habitat collectif, bâti dense
- activités, équipements
- transports
- chantiers



Contraintes aux interventions



Contrainte ponctuelle
(pile de pont)

- de 10 à 20 m.
- de 5 à 10 m.
- à moins de 5 m.

Ecluse

Port ou stationnement
de bateaux logement

- non contraint
- faiblement contraint
- fortement contraint

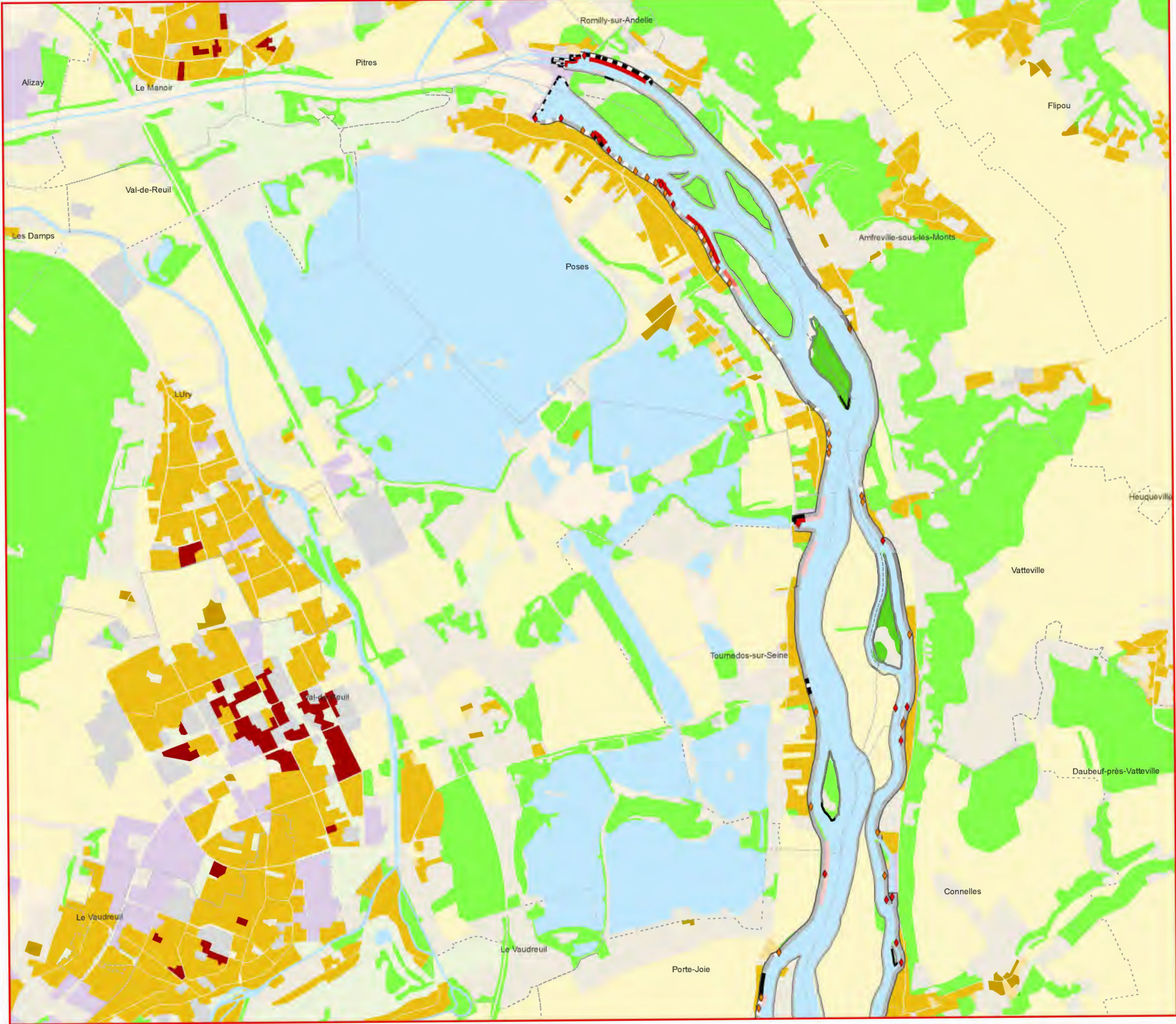
Profil transversal et distance au bâti

	Profil doux	Profil mixte	Profil abrupt
moins de 10 mètres disponibles			
plus de 10 mètres disponibles			

Note : la nécessité de retaluter est à évaluer en fonction de ces informations et des conditions locales dont le profil longitudinal de la berge

Occupation du sol (MOS)

- bois ou forêts
- cultures
- eau
- autre rural
- urbain ouvert
- habitat individuel
- habitat collectif, bâti dense
- activités, équipements
- transports
- chantiers



Contraintes aux interventions



Contrainte ponctuelle
(pile de pont)

- de 10 à 20 m.
- de 5 à 10 m.
- à moins de 5 m.

Ecluse

Port ou stationnement
de bateaux logement

- non contraint
- faiblement contraint
- fortement contraint

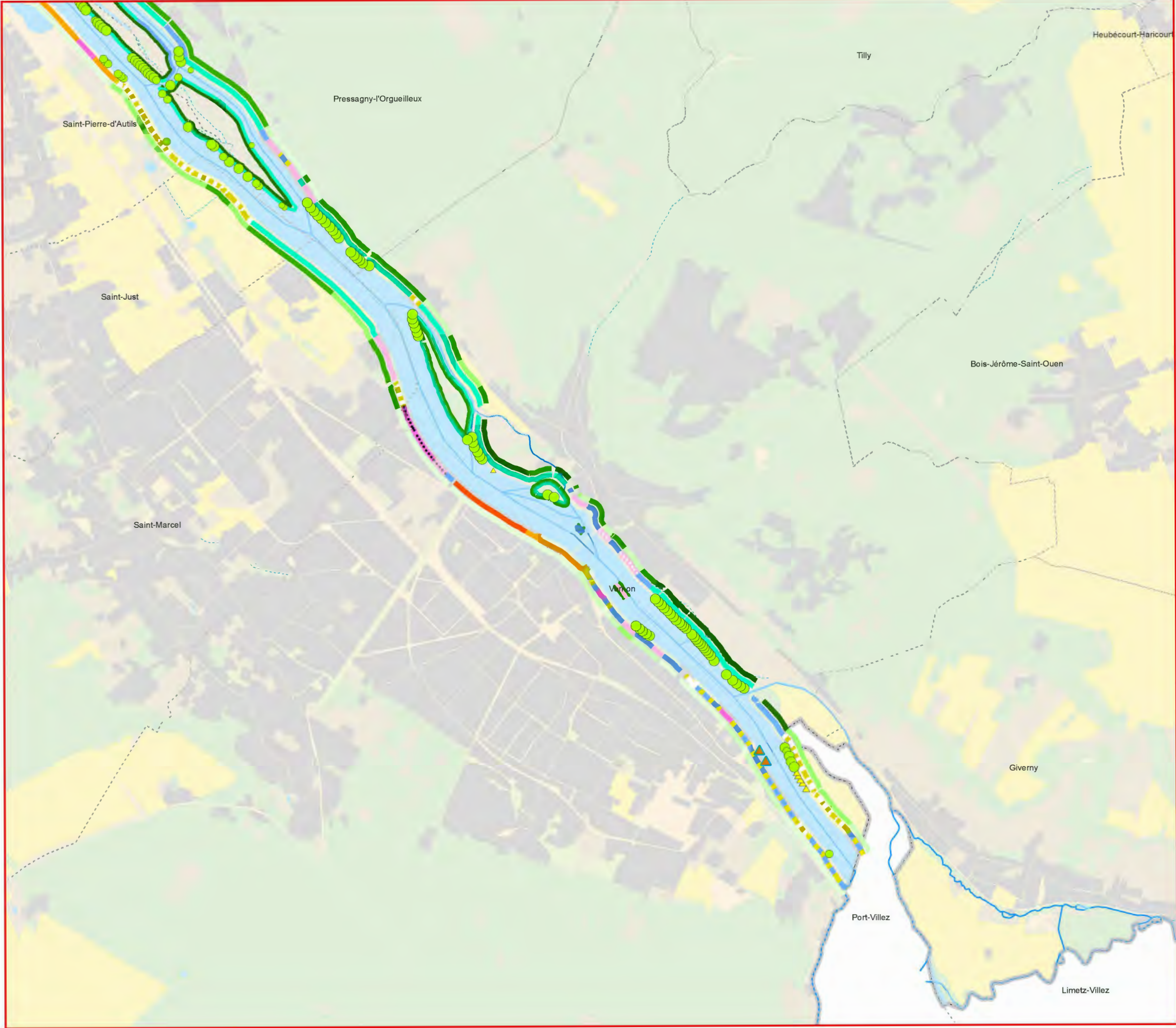
Profil transversal et distance au bâti

	Profil doux	Profil mixte	Profil abrupt
moins de 10 mètres disponibles			
plus de 10 mètres disponibles			

Note : la nécessité de retaluter est à évaluer en fonction de ces informations et des conditions locales dont le profil longitudinal de la berge

Occupation du sol (MOS)

- bois ou forêts
- cultures
- eau
- autre rural
- urbain ouvert
- habitat individuel
- habitat collectif, bâti dense
- activités, équipements
- transports
- chantiers



Orientations d'intervention



Proposition d'intervention de renaturation

- étudier la possibilité de coexistence d'une continuité écologique avec les contraintes présentes
- renaturer entièrement la berge
- renaturer le pied de berge
- étudier la possibilité d'améliorer une continuité écologique existante
- épaissir
- diversifier la végétation
- conserver

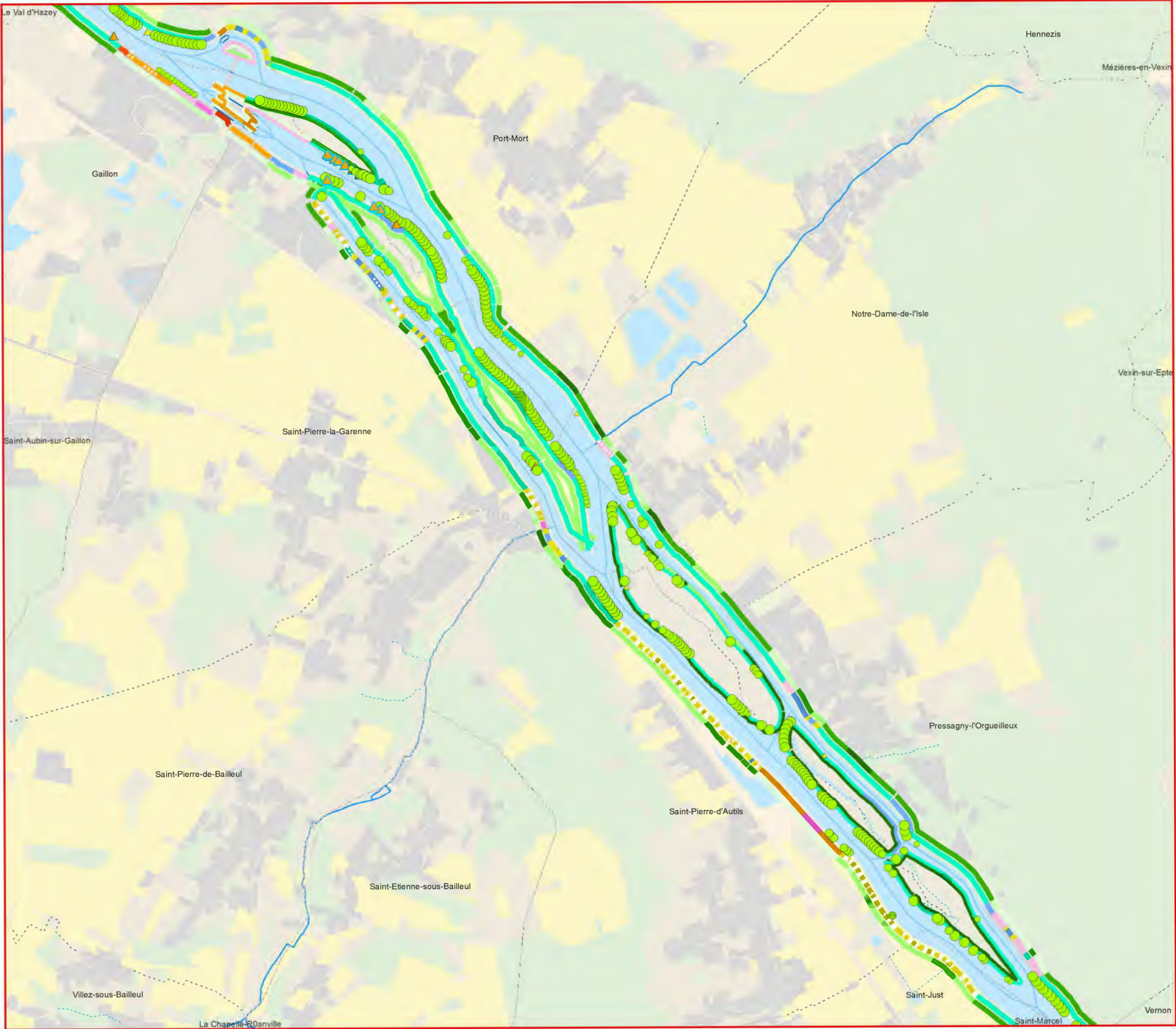
Risque : état de dégradation d'un aménagement de berge combiné à la proximité d'un enjeu

- nul
- faible
- moyen
- fort

Opportunité effective de renaturation ou de valorisation

- très faible
- faible
- moyenne
- forte
- très forte





Orientations d'intervention



Proposition d'intervention de renaturation

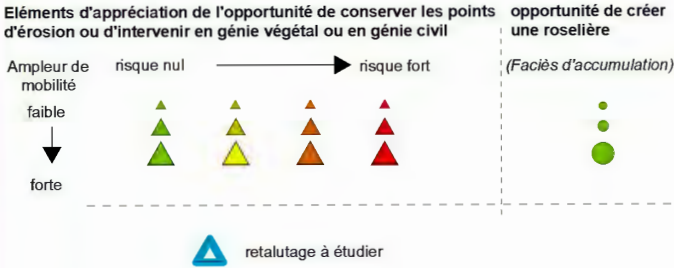
- étudier la possibilité de coexistence d'une continuité écologique avec les contraintes présentes
- renaturer entièrement la berge
- renaturer le pied de berge
- étudier la possibilité d'améliorer une continuité écologique existante
- épaissir
- diversifier la végétation
- conserver

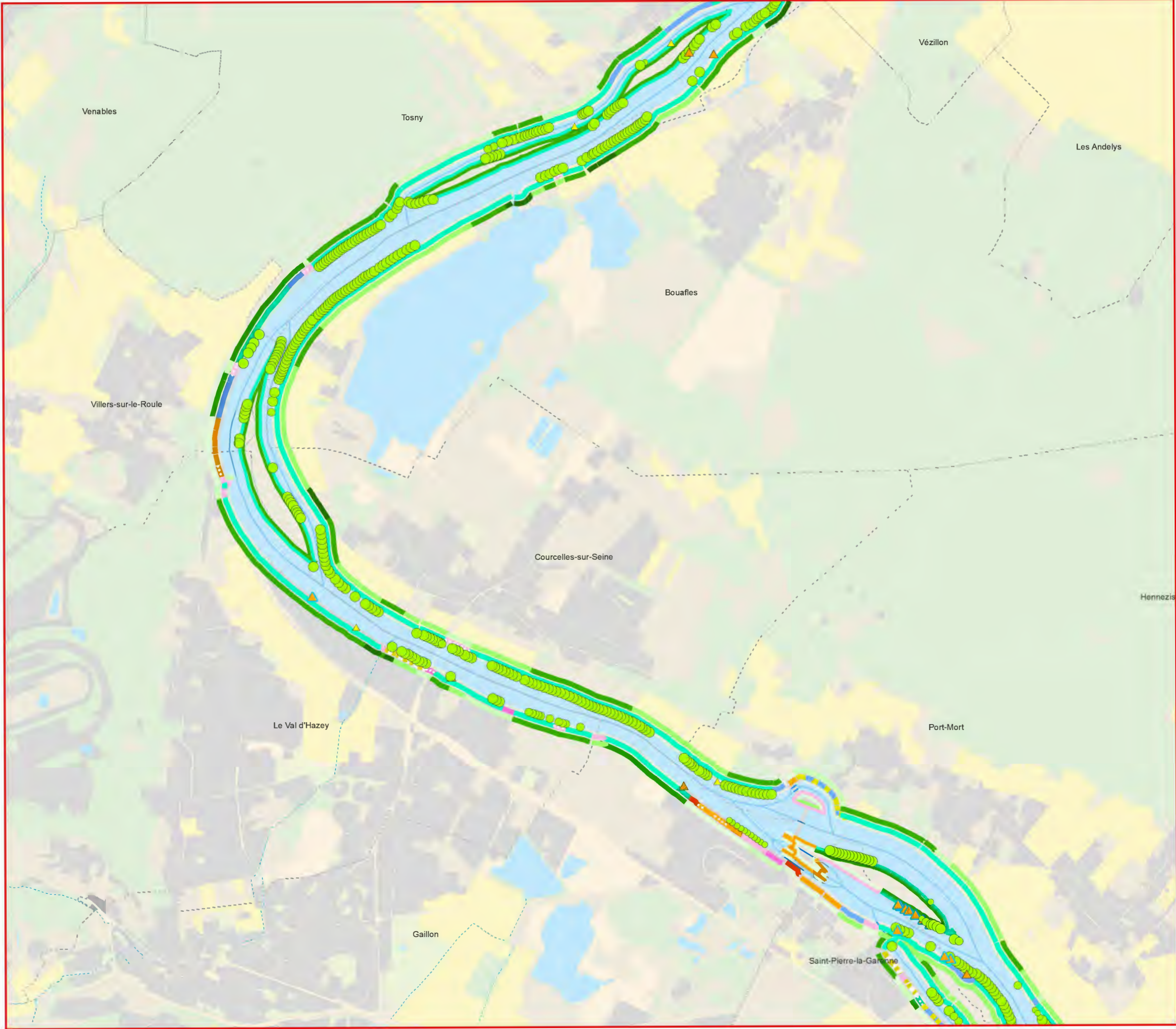
Risque : état de dégradation d'un aménagement de berge combiné à la proximité d'un enjeu

- nul
- faible
- moyen
- fort

Opportunité effective de renaturation ou de valorisation

- très faible
- faible
- moyenne
- forte
- très forte





Orientations d'intervention



Proposition d'intervention de renaturation

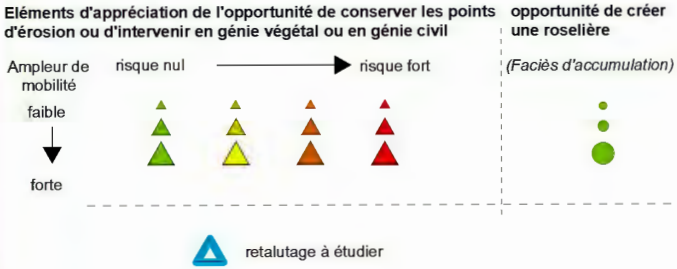
- étudier la possibilité de coexistence d'une continuité écologique avec les contraintes présentes
- renaturer entièrement la berge
- renaturer le pied de berge
- étudier la possibilité d'améliorer une continuité écologique existante
- épaissir
- diversifier la végétation
- conserver

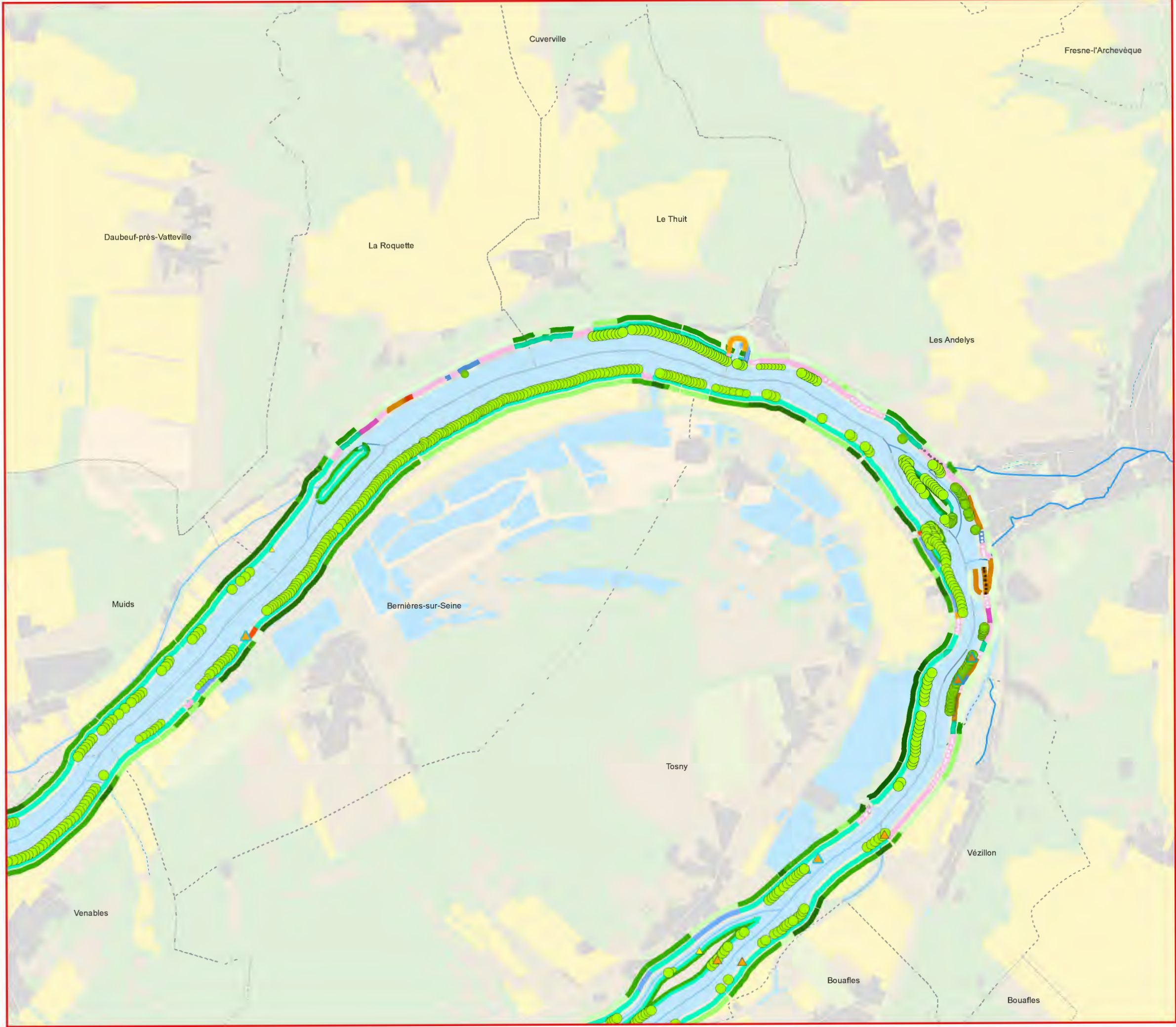
Risque : état de dégradation d'un aménagement de berge combiné à la proximité d'un enjeu

- nul
- faible
- moyen
- fort

Opportunité effective de renaturation ou de valorisation

- très faible
- faible
- moyenne
- forte
- très forte





Orientations d'intervention



Proposition d'intervention de renaturation

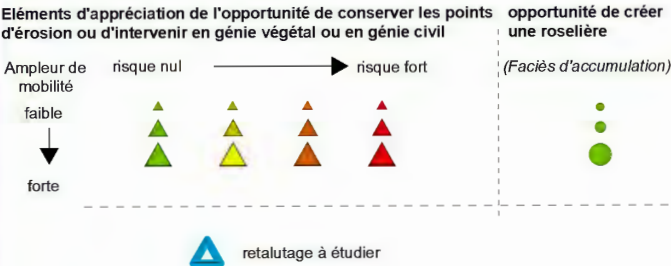
- étudier la possibilité de coexistence d'une continuité écologique avec les contraintes présentes
- renaturer entièrement la berge
- renaturer le pied de berge
- étudier la possibilité d'améliorer une continuité écologique existante
- épaissir
- diversifier la végétation
- conserver

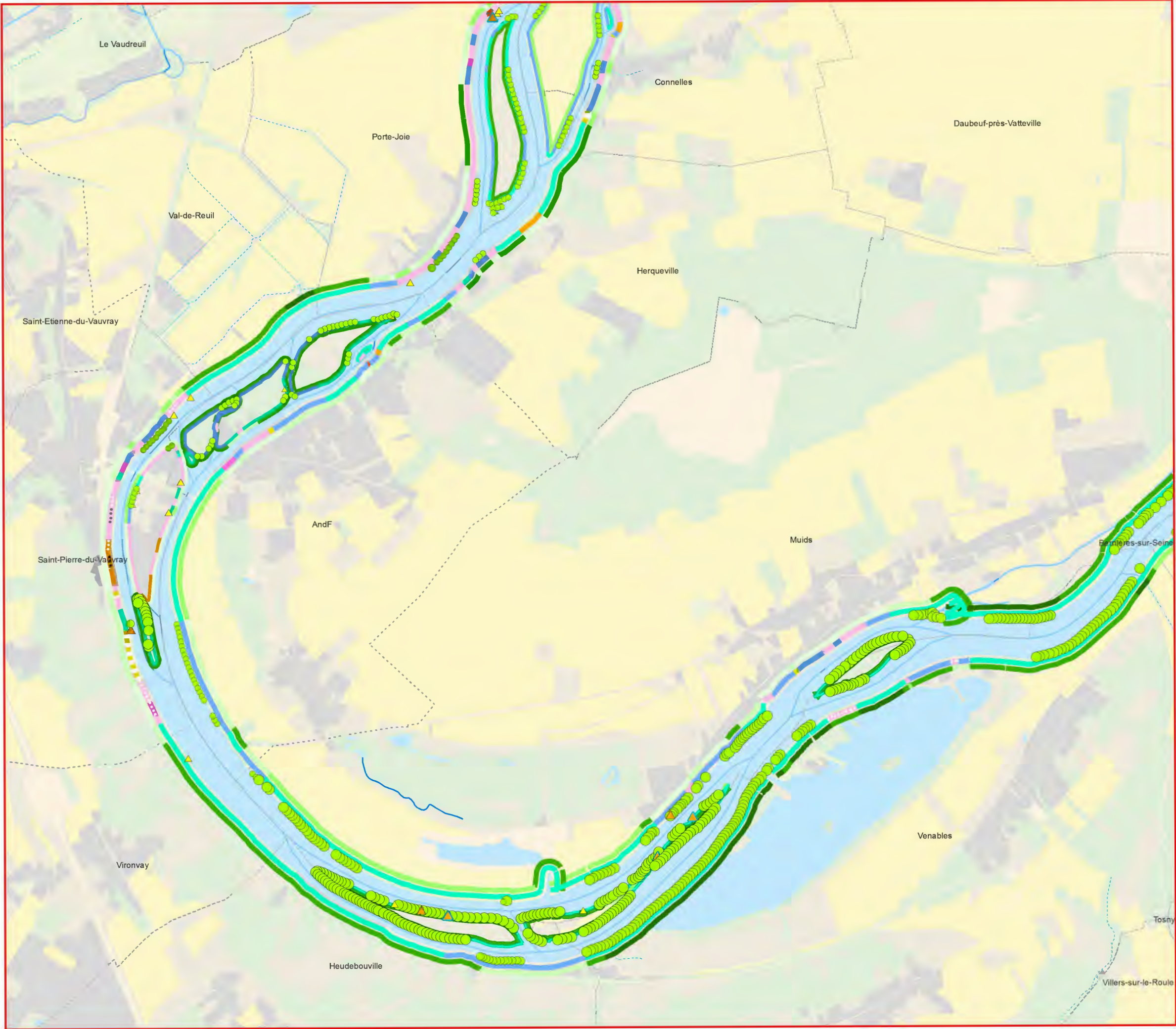
Risque : état de dégradation d'un aménagement de berge combiné à la proximité d'un enjeu

- nul
- faible
- moyen
- fort

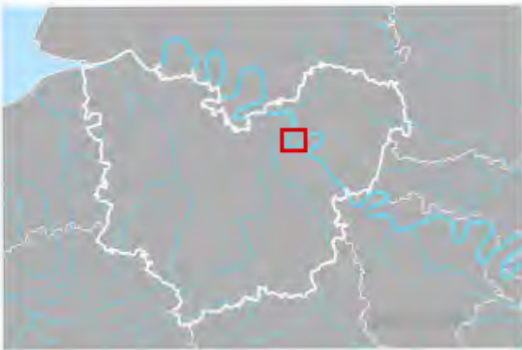
Opportunité effective de renaturation ou de valorisation

- très faible
- faible
- moyenne
- forte
- très forte





Orientations d'intervention



Proposition d'intervention de renaturation

- étudier la possibilité de coexistence d'une continuité écologique avec les contraintes présentes
- renaturer entièrement la berge
- renaturer le pied de berge
- étudier la possibilité d'améliorer une continuité écologique existante
- épaissir
- diversifier la végétation
- conserver

Risque : état de dégradation d'un aménagement de berge combiné à la proximité d'un enjeu

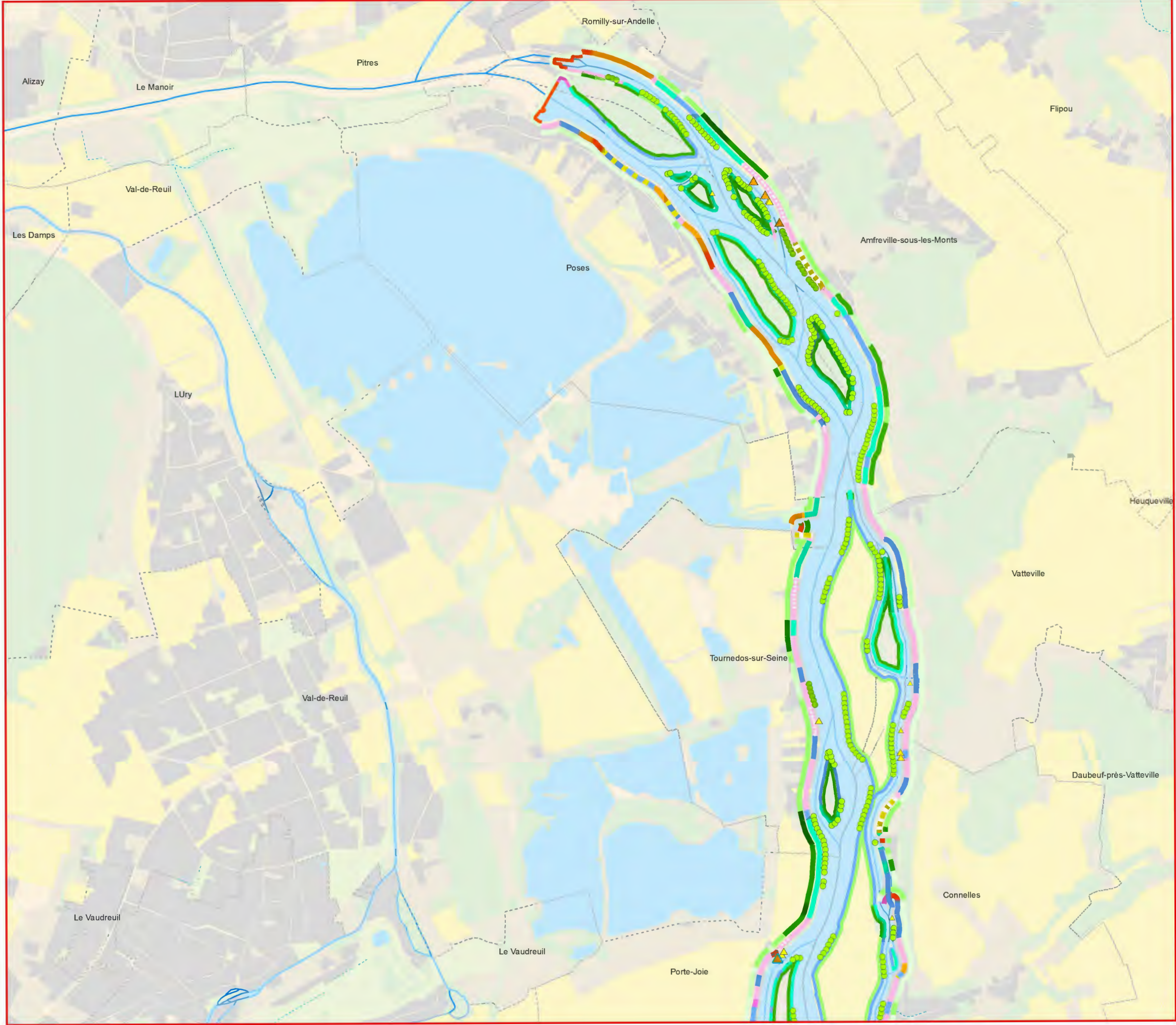
- nul
- faible
- moyen
- fort

Opportunité effective de renaturation ou de valorisation

- très faible
- faible
- moyenne
- forte
- très forte

Éléments d'appréciation de l'opportunité de conserver les points d'érosion ou d'intervenir en génie végétal ou en génie civil				opportunité de créer une roselière (Facès d'accumulation)
Ampleur de mobilité	risque nul	risque faible	risque moyen	risque fort
faible	▲	▲	▲	▲
forte	▲	▲	▲	▲

retalutage à étudier



Orientations d'intervention



Proposition d'intervention de renaturation

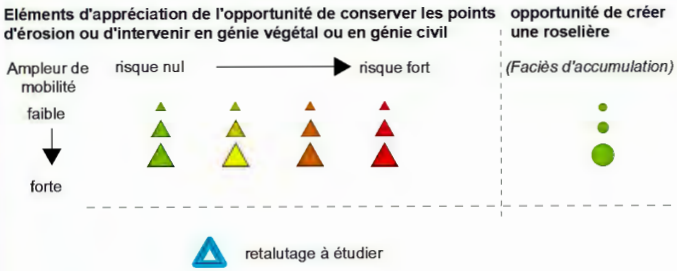
- étudier la possibilité de coexistence d'une continuité écologique avec les contraintes présentes
- renaturer entièrement la berge
- renaturer le pied de berge
- étudier la possibilité d'améliorer une continuité écologique existante
- épaissir
- diversifier la végétation
- conserver

Risque : état de dégradation d'un aménagement de berge combiné à la proximité d'un enjeu

- nul
- faible
- moyen
- fort

Opportunité effective de renaturation ou de valorisation

- très faible
- faible
- moyenne
- forte
- très forte



Synthèse des enjeux
foncier, gestion des pressions, renaturation



Typologie de la nature des berges

- berge naturelle épaisse
- berge végétalisée épaisse
- berge naturelle cordon
- berge végétalisée cordon
- pied de berge artificialisé et haut de berge naturel
- pied de berge artificialisé et haut de berge végétalisé
- berges artificialisées végétalisées
- berge artificialisées non-végétalisées

Niveau de pression

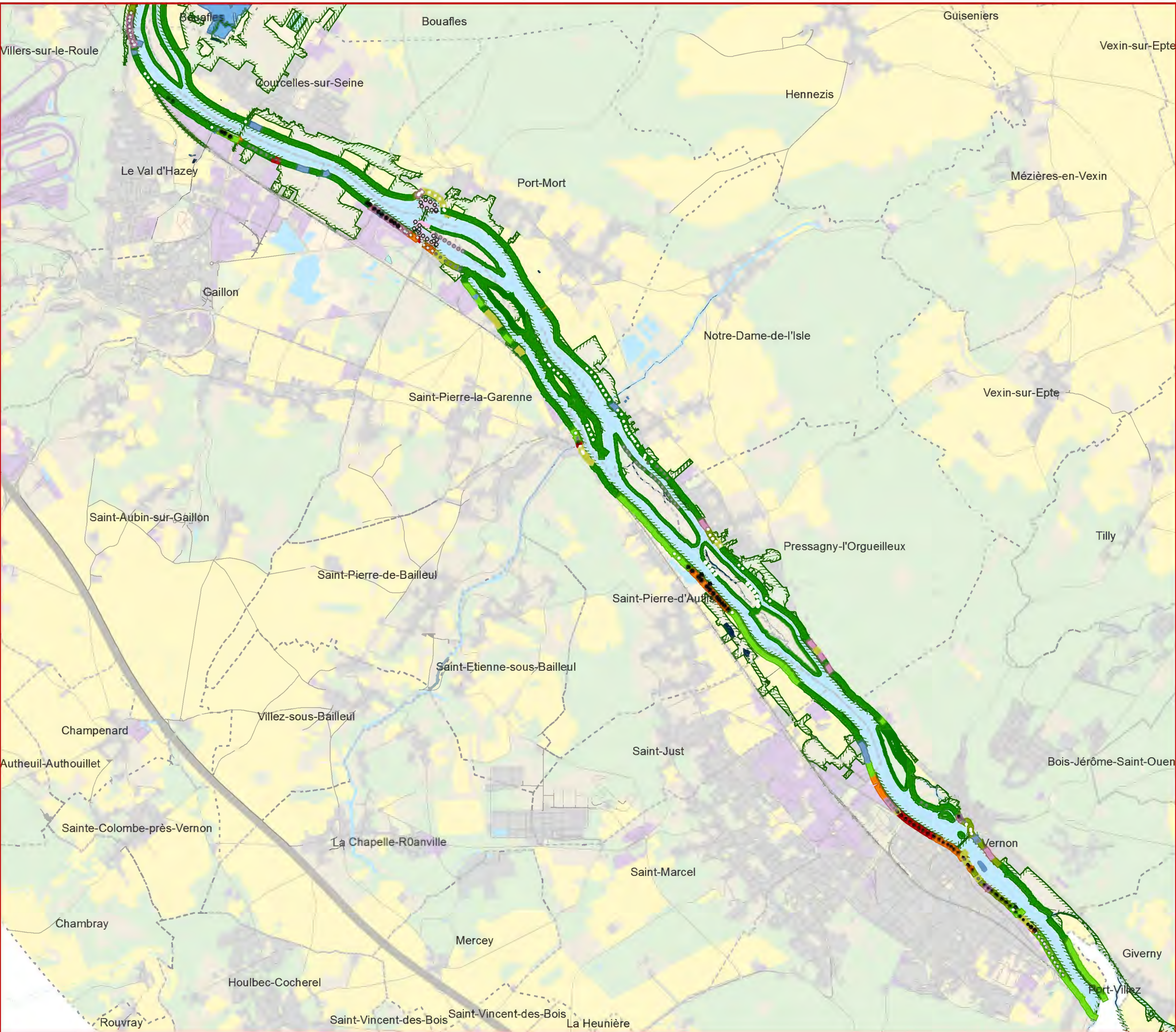
- très faible
- faible
- moyen
- fort
- très fort
- espace ouvert non agricole connecté à une berge

Annexe aquatique
(valeur écologique)

- très faible
- faible
- moyenne
- forte
- très forte

Occupation du sol

- bois ou forêts
- cultures
- eau
- autre rural
- urbain ouvert
- habitat, activités, équipements
- transports
- chantiers



Synthèse des enjeux
foncier, gestion des pressions, renaturation



Typologie de la nature des berges

- berge naturelle épaisse
- berge végétalisée épaisse
- berge naturelle cordon
- berge végétalisée cordon
- ped de berge artificialisé et haut de berge naturel
- ped de berge artificialisé et haut de berge végétalisé
- berges artificialisées végétalisées
- berge artificialisées non-végétalisées

Niveau de pression

- très faible
- faible
- moyen
- fort
- très fort

Annexe aquatique
(valeur écologique)

- très faible
- faible
- moyenne
- forte
- très forte

Occupation du sol

- bois ou forêts
- cultures
- eau
- autre rural
- urbain ouvert
- habitat , activités, équipements
- transports
- chantiers

espace ouvert non agricole
connecté à une berge

